

2021 Rapport d'activités



- DÉCHETS
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- EAUX NATURELLES

TABLE DES MATIÈRES

<i>Édito 2021</i>	3
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
<i>2021 en images et en chiffres</i>	4
<i>Une structure publique pour l'environnement</i>	6
<i>Solidarité financière</i>	9
<i>Responsabilité sociétale</i>	10
TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS	15
<i>Tous acteurs de nos déchets</i>	16
<i>Gestion des déchets lotois</i>	22
<i>Coopération interdépartementale</i>	29
<i>Bilan financier</i>	30
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES	33
<i>Les réseaux de chaleur au bois</i>	34
<i>Bilan financier</i>	37
CYCLE DE L'EAU	39
<i>Un service mutualisé</i>	40
<i>L'accompagnement à l'exploitation et à la gestion du service</i>	41
<i>L'accompagnement des projets</i>	42
<i>La production d'eau potable</i>	43
<i>L'accompagnement à l'assainissement non collectif</i>	44
<i>Le traitement des boues</i>	45
<i>Les eaux naturelles</i>	46
<i>Bilan financier</i>	49
<i>Lexique</i>	51

ANNEXES

*Disponibles en ligne sur notre site syded-lot.fr
à la rubrique "Documents > Rapports d'activités"*

La **population DGF** (incluant les résidences secondaires) sert de base de calcul pour les tarifs appliqués par le Syded, soit 209 022 habitants (2020)
La **population municipale INSEE 2021 du territoire Syded (180 398)** sert de base de calcul pour les ratios à l'habitant.
Les ratios à l'habitant sont arrondis à l'entier le plus proche.

ÉDITO 2021

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, 2021 a permis de retrouver un fonctionnement plus habituel pour l'ensemble de nos activités. Néanmoins, cette année restera marquée par la fermeture de notre centre de tri de Figeac. Après 17 années d'activité, le process s'est définitivement arrêté le 31 décembre 2021. Fidèles à nos valeurs, nous avons accompagné individuellement les agents concernés dont certains poursuivent leur activité sur l'usine de tri de Saint-Jean-Lagineste.

Si la crise sanitaire semble derrière nous, ses conséquences économiques sont bien visibles, avec notamment des hausses importantes du coût des énergies nécessaires à nos missions de service public pour l'environnement. La question budgétaire fait d'ailleurs partie des sujets majeurs sur lesquels nous travaillons avec l'ensemble des élus. Les perspectives nous imposent d'agir pour limiter les hausses de coût de nos activités. Nous savons d'ores et déjà que l'explosion de la TGAP, la volatilité du prix des énergies ou encore l'interdiction de l'épandage font peser une charge importante sur le Syded du Lot.

Sur l'activité déchet, notre levier réside dans la baisse des quantités produites, notamment sur les déchets enfouis ou incinérés, ceux qui coûtent le plus cher : ordures ménagères résiduelles, refus de tri, encombrants non valorisables en déchèterie. Nos efforts pour favoriser une économie circulaire sur le territoire et inciter à la réduction de déchets doivent se poursuivre. Sur ce dernier point, un outil efficace a fait ses preuves sur de nombreux territoires en France : la mise en place d'une tarification incitative qui revient à appliquer le principe du "pollueur-payeur". Les collectivités en charge de la collecte poursuivent les études et se positionneront prochainement sur la question.

Cette année, nous avons été fortement sollicités par les élus locaux sur le développement des réseaux de chaleur au bois. Cette chaleur renouvelable prend tout son sens dans un contexte économique mondial incertain. C'est un formidable outil pour tendre vers une indépendance énergétique. Nous avons d'ailleurs réalisé un schéma prospectif "Chaleur renouvelable 2030" qui trace les orientations techniques et économiques pour renforcer cette activité sur la prochaine décennie.

Sur le cycle de l'eau, nous restons en accompagnement de nos collectivités adhérentes, que ce soit sur l'eau potable, l'assainissement ou les eaux naturelles. Nous sommes particulièrement préoccupés par le traitement des boues dont l'épandage est toujours suspendu alors que c'est la solution la plus vertueuse sur le plan environnemental, avec un coût maîtrisé.

Je remercie l'ensemble des élus et des services pour leur précieux travail au quotidien, au service de l'environnement et des Lotois.

Stéphane MAGOT
Président du Syded du Lot



2021



Nouvel espace réemploi à Capdenac-Gare



Mise en service du traitement par UV à Fontpolémie

JANVIER

MAI

JUIN

JUILLET

Réalisation d'un MODECOM (caractérisation des OMR)



3 nouvelles baignades suivies par inf'eau loisirs



+5 kg

d'emballages et papiers recyclés

DÉCHETS

150 227 t

de déchets prises en charge

33 kg

de biodéchets compostés par habitant

BOIS ÉNERGIE

1 400

bâtiments bénéficiaires de la chaleur renouvelable

15

réseaux de chaleur au bois

32,4 M€

budget de fonctionnement

284

emplois

EN IMAGES ET EN CHIFFRES

Première rencontre de la mandature des référents environnement



SEPTEMBRE

Fermeture du centre de tri de Figeac



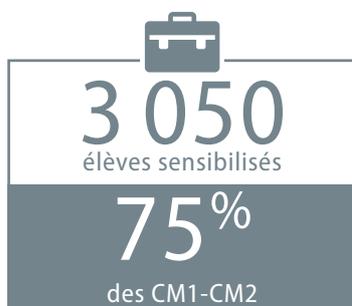
DÉCEMBRE



Obtention du label économie circulaire, remis par l'ADEME (1er territoire d'Occitanie)



Mise en service du réseau de chaleur de Beynat (19)



UNE STRUCTURE PUBLIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Né de la volonté des élus locaux pour traiter la question des déchets à l'échelle départementale dès 1996, le Syded a rassemblé l'ensemble des collectivités du département pour mutualiser les moyens et en faire un territoire avant-gardiste et solidaire sur la gestion des déchets. En plus de cette compétence historique, le Syded s'est progressivement vu confier d'autres activités, toujours au service de l'environnement.

5 COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES POUR LE LOT

- DÉCHETS
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- ASSAINISSEMENT
- EAU POTABLE
- EAUX NATURELLES

UN SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL DÉPARTEMENTAL

Le Syded est un syndicat mixte ouvert et à la carte. Chaque collectivité peut choisir d'y adhérer pour une ou plusieurs compétences. Ainsi, le Syded se voit confier la réalisation de missions de service public dans ses 5 domaines d'intervention. Pour répondre à cette ambition, sa structure juridique en EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) lui confère un fonctionnement proche de celui d'une entreprise : comptabilité, personnel de droit privé, recherche de productivité, ventes de matériaux, d'énergie et aussi de prestations.

Comme toute structure publique, le Syded est dirigé par des élus locaux qui représentent chaque collectivité adhérente ainsi que le Département du Lot. Ces élus sont rassemblés au sein d'un Comité syndical qui vote les décisions en assemblée délibérante.

Les agents du Syded, organisés en différents services et sites sur le département sont chargés de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

➕ 5 NOUVEAUX ADHÉRENTS

Sur l'ensemble des 5 compétences, le Syded compte 205 adhérents* regroupant une grande majorité de la population lotoise. En 2021, 5 nouvelles adhésions ont été enregistrées :

- Le Syndicat Mixte des eaux du Causse de Martel et de la vallée de la Dordogne pour la compétence eau potable
- Les communes de Lacapelle-Marival et Cuzac pour le traitement des boues (déjà adhérentes sur l'assainissement collectif)
- Les communes de Creysse et Lacave pour la compétence eaux naturelles

* Certaines collectivités adhèrent à plusieurs compétences

➤ 1 président et 9 vice-présidents

Depuis octobre 2020, Stéphane Magot est le président du Syded du Lot. Il est entouré par 9 vice-présidents



Stéphane Magot
Président



Serge Bladinières
Premier Vice-président
Assainissement



Vincent Labarthe
Valorisation des déchets



Catherine Marlas
Management
environnemental



José Tillou
Bois-énergie



Christian Delrieu
Coopération
interdépartementale



Guillaume Baldy
Économie circulaire



Agnès Simon-Picquet
Communication



Vincent Bouillaguet
Finances et
affaires générales



Romuald Molinié
Eau potable

➤ GÉRARD MIQUEL, PRÉSIDENT D'HONNEUR



Après avoir fondé et longtemps présidé le Syded du Lot, Gérard Miquel avait décidé de passer la main en 2020.

En 2021, les membres du comité syndical l'ont nommé président d'honneur du Syded en reconnaissance du formidable travail qu'il a effectué pendant plus de 25 ans au service de l'environnement en développant le Syded du Lot.

➤ Mutualisé à la bonne échelle

« L'Union fait la force », surtout dans un territoire rural et dispersé comme celui du Syded. La mise en commun des moyens (centres de tri, déchèteries, réseaux de chaleur...) permet de gagner en efficacité tout en maîtrisant les coûts. Cette idée de mutualisation se retrouve aussi dans la volonté de partager des connaissances et des

savoir-faire pour développer une expertise de territoire (ingénierie, communication...). Le regroupement à l'échelle départementale apparaît comme une évidence pour agir dans l'intérêt général afin de faire face aux enjeux environnementaux et aux incidences financières qui en découlent.

➤ Solidaire des territoires

Une des raisons d'exister du Syded est le principe de solidarité entre les adhérents. L'offre de services est identique sur tout le territoire, pour tous les Lotois. Chacun trie les déchets avec les mêmes consignes, se rend dans la déchèterie de son choix et paie son énergie du réseau de chaleur au bois au même prix.

Chaque collectivité dispose de moyens mutualisés. Le Syded applique la péréquation des coûts à l'ensemble de ses activités : les tarifs sont identiques sur l'ensemble du territoire, quelle que soit la taille de la collectivité ou sa situation géographique. Ce principe garantit une cohésion et une solidarité départementale.

➤ Géré à 100 % par le service public

Le Syded dispose de ses propres moyens humains et matériels pour assurer la gestion du service public qui lui est confiée. Alors que certaines collectivités font le choix de déléguer à des groupes privés la gestion de leurs équipements et services, le Syded a fait le choix d'une plus grande autonomie en renforçant ses propres moyens.

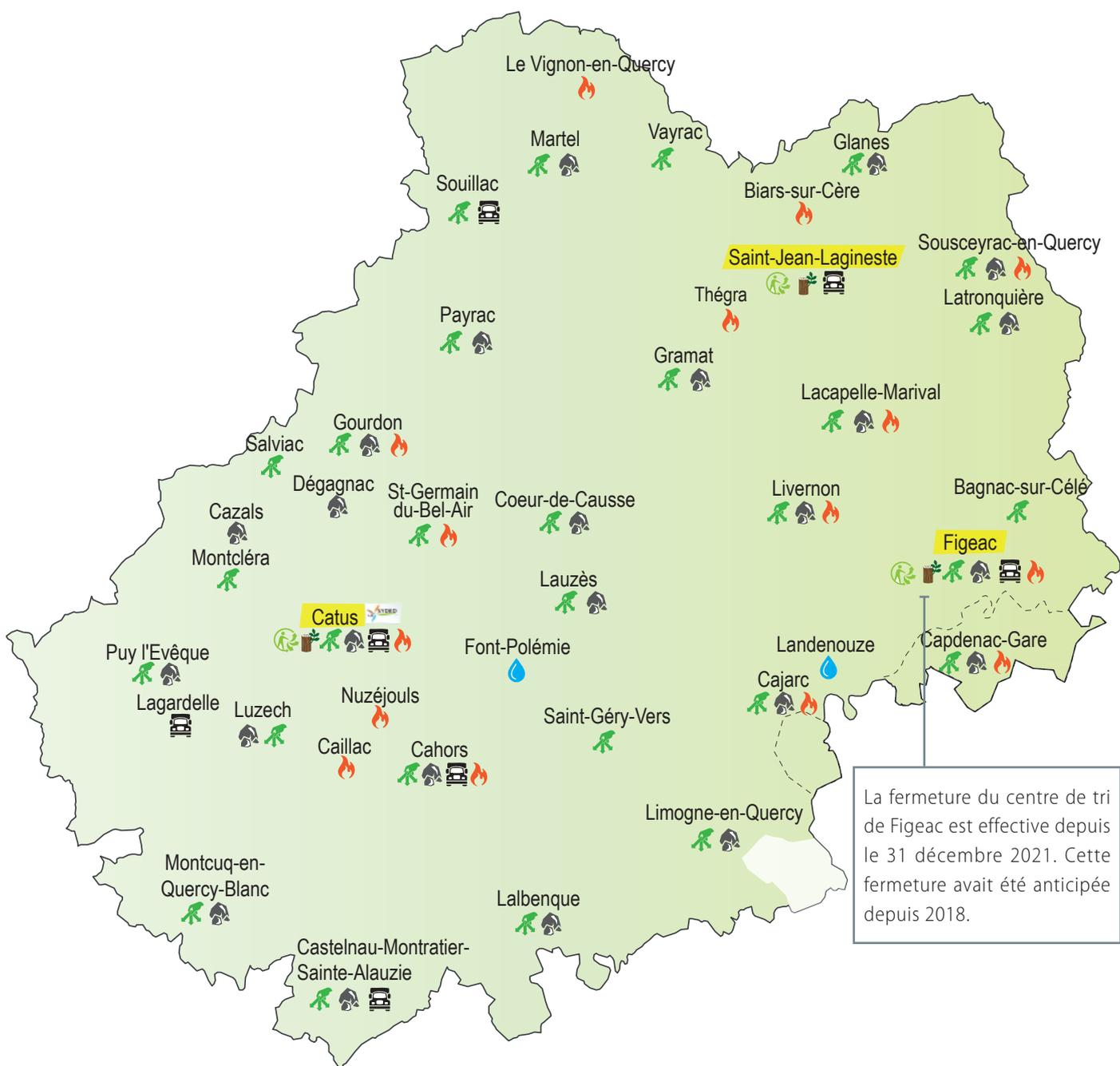
Certaines activités de traitement de déchets sont sous-traitées, car il n'existe pas d'installation sur le territoire (valorisation énergétique, stockage...). Ce fonctionnement en régie présente l'avantage de favoriser l'emploi local sur tous les secteurs du département, avec une grande diversité de métiers et de niveaux de qualification.

➤ Garant de la maîtrise des coûts

La préservation de l'environnement a un coût. La mutualisation, la gestion interne et le principe de solidarité permettent de maîtriser les dépenses et d'améliorer les recettes. Les activités du Syded sont de plus en plus exposées aux augmentations de taxes, aux diminu-

tions des subventions ainsi qu'à la fluctuation des marchés (revente des matériaux). Le champ d'action départemental permettra de limiter les inévitables hausses de coût dans les années à venir.

UN PARC D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS



ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri
- 29 déchèteries
- 3 plateformes de compostage et de valorisation du bois
- 7 quais de transfert
- 24 ISDI ou assimilés (gravats)
- 15 réseaux de chaleur au bois
- 2 unités de production d'eau potable

ÉQUIPEMENTS MOBILES

- 4 tracteurs routiers et 5 semi-remorques
- 21 camions polybennes
- 9 remorques poids lourds dont une porte engins
- 40 engins (manutention, excavation, chargement, compactage)
- 5 broyeurs et 2 cribles routiers
- 59 véhicules légers
- 300 bennes

➕ GESTION INDUSTRIELLE ET SERVICE PUBLIC

Le Syded gère la totalité de son activité en régie. Cela signifie qu'il construit et exploite l'ensemble de ses sites industriels, chose rare pour une collectivité publique. Ce fonctionnement permet de maîtriser les activités grâce aux compétences et ressources internes. Cela garantit aussi une activité économique pour le territoire, créatrice de valeur et d'emplois.

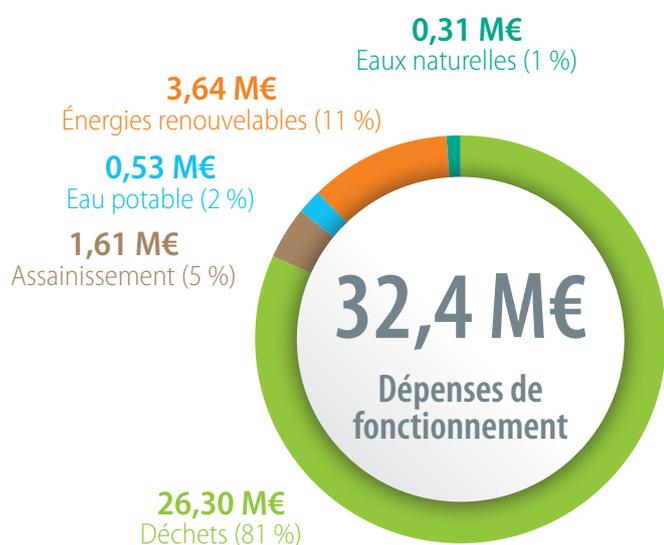
SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

Le Syded dispose de 5 budgets distincts, un pour chaque domaine d'activité : Déchets, Énergies renouvelables, Assainissement, Eau potable, Eaux naturelles. Avec 5 domaines de compétences regroupés sous une seule entité, toute la structure est mutualisée (direction, services supports...).

⊕ LE PRINCIPE DE SÉPARATION DES BUDGETS

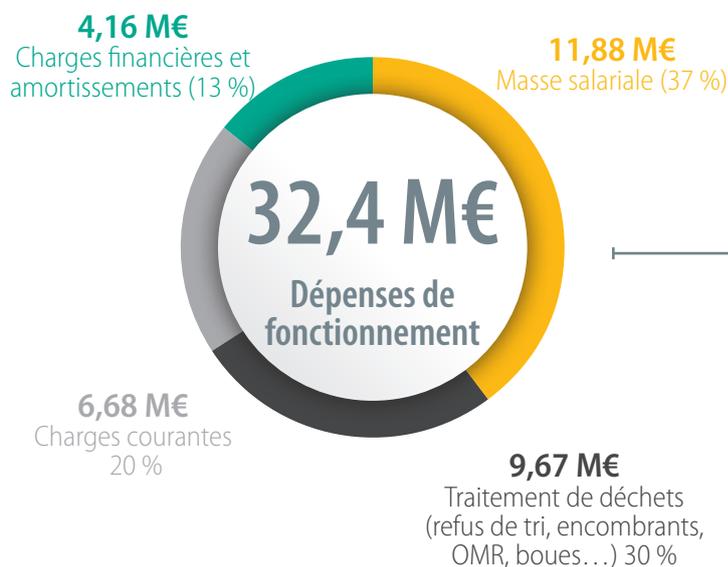
La solidarité financière s'applique aux adhérents et aux Lotois avec le principe d'un tarif unique pour un même service. En revanche, les budgets des activités sont indépendants, ce qui signifie que la solidarité financière ne s'applique pas entre les compétences du Syded. Chacune possède son propre budget et doit parvenir à l'équilibre financier.

➤ L'activité « déchets » prédominante



L'activité historique du Syded, le tri et le traitement des déchets, représente plus de 80 % du budget global. Le budget de fonctionnement ci-dessous correspond à l'ensemble des dépenses des 5 budgets distincts. Un budget par compétence est présenté dans les chapitres correspondants.

➤ La masse salariale, premier poste de dépense



Le Syded a fait le choix d'effectuer en régie l'ensemble de ses missions de service public. La volonté de favoriser l'emploi sur le territoire se traduit dans la ventilation des dépenses avec les charges de personnel qui représentent plus du tiers des dépenses.

Les opérations de traitement de déchets, notamment à l'extérieur du territoire, représentent aussi un poste de dépenses important qui a augmenté de 25 % en deux ans, principalement du fait de la hausse de la TGAP et de l'interdiction de l'épandage des boues depuis la crise sanitaire.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

L'humain et l'environnement ont toujours été au cœur des préoccupations du Syded. La structure est engagée dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) depuis plusieurs années et se positionne comme un acteur économique, social et environnemental du territoire.

L'ENGAGEMENT SOCIAL

➤ Inclure l'humain au cœur des actions

Le personnel et ses compétences représentent la véritable richesse de la structure qui mise sur les formations et les évolutions internes comme sources de développement. Des actions à destination des publics éloignés de l'emploi ont eu lieu en 2021, notamment dans le cadre de la participation du Syded au club des entreprises inclusives du Lot.

COMPOSITION DE L'EFFECTIF

Activité bois-énergie

11 agents / 4 % de l'effectif

Activité cycle de l'eau

24 agents / 8 % de l'effectif

Services supports

53 agents / 19 % de l'effectif

Activité déchets

196 agents / 69 % de l'effectif



Effectif moyen 2021 :

284 ETP
dont 33 intérimaires

50
métiers

1 emploi pour
635
habitants

1 JEUNE 1 SOLUTION

Le 23 mars, le Syded a accueilli une dizaine de jeunes lotois en recherche d'une formation ou d'un emploi pour une présentation des métiers et une visite des installations.



Visite de jeunes lotois via l'opération "1 jeune, 1 solution"

DUODAY : FAIRE DÉCOUVRIR NOS MÉTIERS

Le Syded a participé à l'opération Duoday organisée par l'association ALGEEI, en partenariat avec le secrétariat d'État en charge des personnes handicapées. Pour cette édition, une dizaine d'offres de duo étaient proposées sur différentes activités. Un duo a pu être formé le temps d'une journée entre un agent du Syded et une personne en situation de handicap qui a découvert le métier de la sensibilisation du public. Le Syded s'engagera à nouveau dans la démarche en 2022 avec l'objectif de former davantage de duos.

⊕ L'ACCOMPAGNEMENT À LA FERMETURE DU CENTRE DE TRI DE FIGEAC

Après 17 années d'activité et 100 000 tonnes d'emballages et papiers triés, le centre de tri de Figeac a définitivement fermé ses portes le 31 décembre 2021. Cette fermeture avait pu être anticipée depuis fin 2018 lorsque le SYDOM Aveyron avait annoncé la reconstruction de son centre de tri à Millau, entraînant la fin des apports d'emballages à Figeac à l'horizon 2022.

Ainsi, le Syded a fait réaliser une étude de reconversion qui n'a malheureusement pas permis de trouver une structure capable de reprendre l'équipement pour développer une activité qui aurait proposé des postes aux agents sur place. En 2021, quatre d'entre eux ont accepté une mutation au centre de tri de Saint-Jean-Lagineste, rejoignant les 5 agents déjà mutés en 2020 pour anticiper cette fermeture.

Fidèle à ses valeurs, le Syded a accompagné individuellement les agents qui ont fait le choix de ne pas poursuivre leur activité. Il s'est mobilisé auprès des élus locaux et des services de Pôle Emploi pour faciliter l'accès à des postes vacants.

La Direction des Ressources humaines a réalisé un total de 46 entretiens individuels pour accompagner l'ensemble des salariés concernés par cet arrêt d'activité.

➤ Garantir l'égalité des chances

Le Syded mène des actions en faveur de ses agents pour faciliter leur emploi, quelle que soit leur situation. Cette démarche se traduit par des efforts constants : recherche de reclassement ou d'aménagement pour adapter le poste de travail pour ceux dont l'état de santé le nécessite, prise en compte de la pénibilité, incitation à la mobilité interne avec une priorité donnée aux agents Syded pour pourvoir les postes vacants.

6,5 %

de l'effectif soit 17 agents en situation de handicap*

EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Syded respecte l'obligation fixée à 6 % de l'effectif total concernant l'emploi d'agents en situation de handicap qui correspond à 14 personnes. Ce pourcentage ne comprend pas les prestations effectuées par des ESAT.

* Effectif moyen annuel

93/100

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES / HOMMES

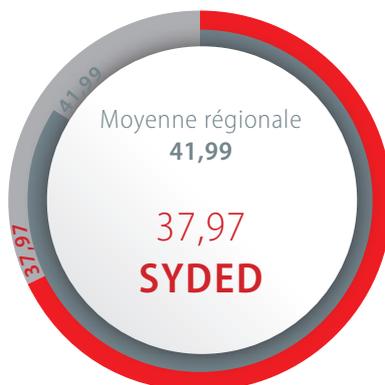
En 2021, le Syded a obtenu la note de 93/100 pour l'indicateur "égalité professionnelle femme/homme". Pour plus de représentativité, cet index intègre tous les agents du Syded, y compris les fonctionnaires.

➤ Garantir la santé et la sécurité des agents

Les risques sont omniprésents sur les différentes activités du Syded : accidents de la route, répétitivité et TMS (Trouble Musculo Squelettique) sur les chaînes de tri, manutentions de charges, manipulation de produits dangereux. L'évaluation des risques professionnels est mise à jour annuellement et retranscrite dans le Document Unique d'Évaluation de Risques Professionnels (DUERP). Un plan d'actions est associé afin d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des agents. En 2021, les indicateurs de l'accidentologie ont légèrement augmenté par rapport à 2020 mais restent inférieurs aux valeurs régionales du secteur d'activité (371ZF).

TAUX DE FRÉQUENCE

Rapport entre le nombre d'accident avec au moins 1j d'incapacité et le nombre d'heures d'exposition au risque



TAUX DE GRAVITÉ

Rapport entre le nombre de jours perdus + jours d'incapacité et le nombre d'heures d'exposition au risque



⊕ LA DÉMARCHE SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

En 2021, une vaste démarche interne et transversale de prévention des RPS (Risques psychosociaux) a été lancée et vient plus largement répondre à la volonté d'amélioration de la qualité de vie au travail. Les Risques Psychosociaux sont le premier motif d'arrêt de travail depuis 2020. Après un diagnostic et des groupes de discussion participatifs, un plan d'action a été validé par un comité de pilotage (Comité Social et Économique, CSSCT, direction générale, direction RH, CSSCT, délégués syndicaux et psychologue de la Médecine du travail). Une quarantaine d'actions seront déployées en 2022-2023.

➤ Former les agents

Pour assurer de bonnes conditions de travail, le Syded conduit un plan de formation ambitieux, notamment sur l'aspect sécurité.

1 FORMATION SUR 3 EST RÉALISÉE EN INTERNE

Pour proposer des formations parfaitement adaptées à ses activités dans un budget maîtrisé, le Syded a développé les formations en interne. 6 agents ont été accompagnés pour être formateurs en interne et proposent un total de 13 formations (manipulation des extincteurs, gestes et postures, reconnaissance des déchets amiantés...).

145 000 €
de budget

179
agents formés

1 966 h
de formation

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

➤ Maîtriser l'impact environnemental

Par leur nature, les activités du Syded sont très contrôlées et suivies. 7 contrôles DREAL ont eu lieu en 2021 principalement sur les rejets atmosphériques des réseaux de chaleur au bois et la sortie de statut de déchets des emballages en bois (palettes et caquettes). Aucune remarque n'a été effectuée, confirmant la bonne maîtrise environnementale de ces activités.

En 2021, deux incidents ont nécessité l'appel des secours extérieurs. Un feu de véhicule d'usager sur la déchèterie de Cajarc et la découverte d'une bombe factice au centre de tri de Figeac. Ce dernier incident a mobilisé des équipes de démineurs venues de Toulouse et l'évacuation des bâtiments situés à proximité.



Une bombe factice découverte sur le tapis de tri de Figeac par un agent le 19 octobre.

⊕ LA MAÎTRISE DU RISQUE INCENDIE

Comme la plupart des centres de tri en France, le Syded est impacté par les départs d'incendie dans ses centres de tri.

9 départs de feu ont eu lieu en 2021, principalement au niveau des presses à paquet (métaux).

Ces départs sont causés par la présence de plus en plus importante d'emballages contenant de l'hydroxyde d'azote ou de piles au lithium qui ne supportent pas la compression. Grâce à la bonne maîtrise de ce risque par les agents, aucune conséquence matérielle ou environnementale n'est à déplorer.



Départ d'incendie dans la presse à paquet du centre de tri de Catus

➤ Préserver les énergies

Le Syded s'efforce d'être vertueux vis-à-vis des consommations énergétiques de ses équipements fixes et mobiles.

LA PRODUCTION DE CHALEUR AUTONOME

Les 4 principaux sites (le siège social et les 3 bases de valorisation) sont équipés d'une chaudière bois dont le combustible est produit en interne. Le siège social est également équipé d'un système qui récupère la chaleur produite par les serveurs informatiques pour la distribuer dans le réseau de chauffage.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

Un hangar de stockage du bois de Figeac est équipé de 634 m² de panneaux photovoltaïques qui permettent de produire de l'électricité, revendue à EDF. En 2021, 87 237 kwh ont été produits. Les sites les plus importants du Syded sont pourvus d'un système de production d'eau chaude solaire autonome.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE GAZOLE

La flotte de véhicules légers comprend 4 véhicules électriques. Ils sont réservés en priorité pour tous les déplacements ne nécessitant pas de transports volumineux. En 2021, 100 000 km ont été parcourus grâce à ces véhicules, soit 4 500 l de gazole économisés et surtout près de 110 t de CO² évitées.

La flotte de poids lourds comprend 9 camions aux normes EURO VI avec boîte de vitesses robotisée, permettant de réduire la consommation de carburant.

➤ Démarche éco-exemplaire interne

Le devoir d'exemplarité a incité le Syded à mettre en place une démarche à destination de ses propres agents pour les sensibiliser à tous types d'actions vertueuses pour l'environnement : réduire la consommation de papier, trier et composter, limiter les consommations d'eau et d'électricité, favoriser le covoiturage, acheter durable. En 2021, plusieurs ateliers ont pu être organisés : fabrication de lessive maison, sensibilisation au compostage, quiz du tri...



Sensibilisation interne au compostage

+ TROIS ANS DE CERTIFICATION



QUALITÉ



SÉCURITÉ



ENVIRONNEMENT



Au mois de mars, l'organisme de certification indépendant TÜV Rheinland a effectué un dernier audit de suivi suite à l'obtention, en 2019, de la triple certification concernant la démarche d'amélioration continue, la place donnée à la santé et à la sécurité au travail, ainsi que la prise en compte de l'environnement dans l'ensemble des activités.

Cet audit de contrôle a confirmé le maintien des certifications. Depuis septembre 2021, la norme OHSAS 18001 ne fait plus partie des référentiels et n'existe plus. Le Syded se lancera donc dans un nouveau cycle de certification de 3 ans en 2022 pour les normes ISO 9001 et ISO 14001 tout en poursuivant ses actions en faveur de la santé et de la sécurité au travail.



TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Depuis 1996, le Syded a pour mission de réduire et de valoriser les déchets ménagers du département.

Objectif 1 : Réduire la production de déchets à la source pour limiter leurs impacts environnementaux et économiques.

Objectif 2 : Valoriser au maximum les déchets, par tous les moyens.

La mission de l'activité déchets s'appuie sur 5 axes :

- > Sensibiliser et communiquer sur la réduction de déchets et les dispositifs existants comme le tri sélectif et le compostage.
- > Trier les déchets ménagers issus de la collecte sélective en vue de leur recyclage
- > Ramasser le verre déposé dans les conteneurs et l'envoyer vers la filière de recyclage
- > Gérer les 29 déchèteries qui permettent l'apport volontaire de déchets spécifiques
- > Traiter les ordures ménagères issues de la collecte

TOUS ACTEURS DE NOS DÉCHETS

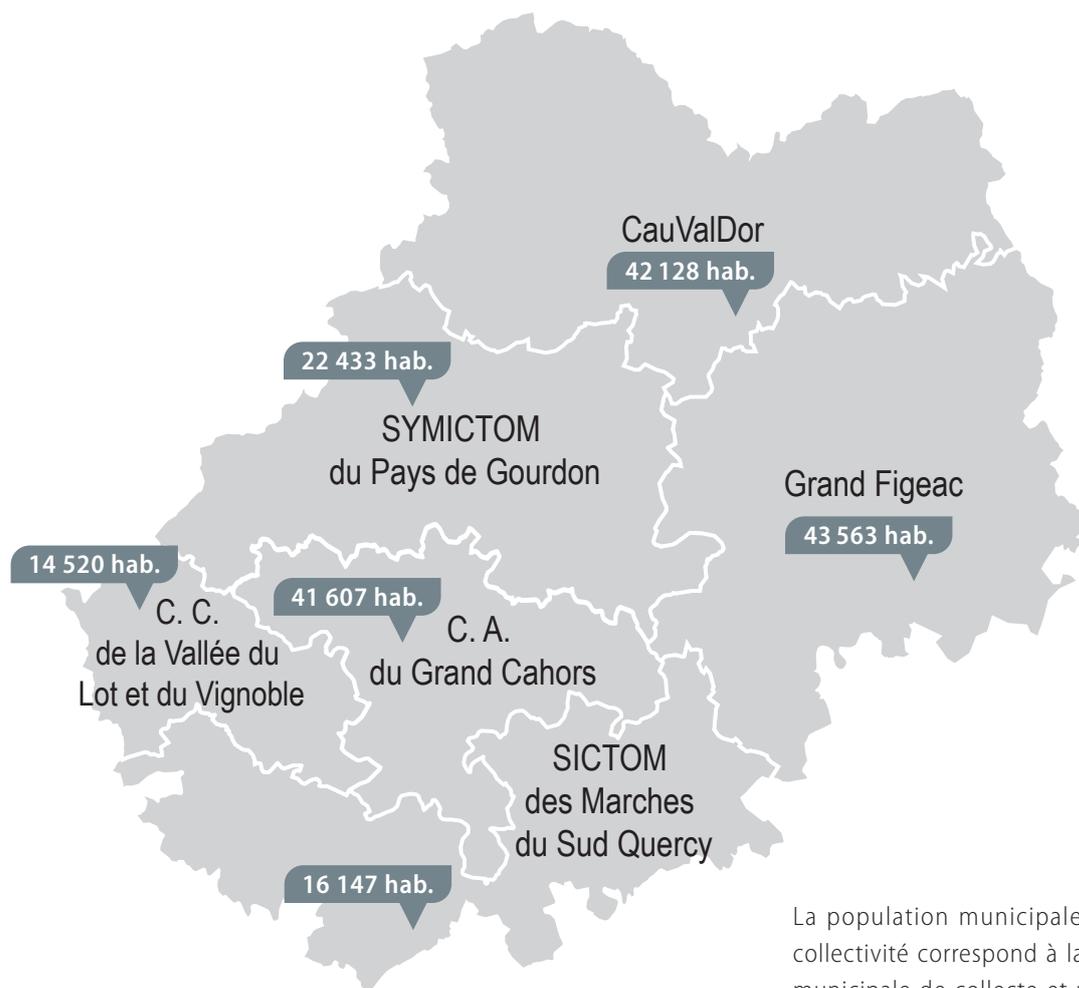
Les lois encadrant les activités liées aux déchets se densifient chaque année et les contraintes financières associées sont exponentielles. Au-delà de la valorisation maximale des déchets, le Syded agit avant tout pour une réduction drastique de leur production sur le territoire. Du geste citoyen au traitement final du déchet, une véritable chaîne d'acteurs se met en place pour assurer ce service public essentiel, garant de la salubrité et du respect de l'environnement.

QUI FAIT QUOI DANS LE LOT ?

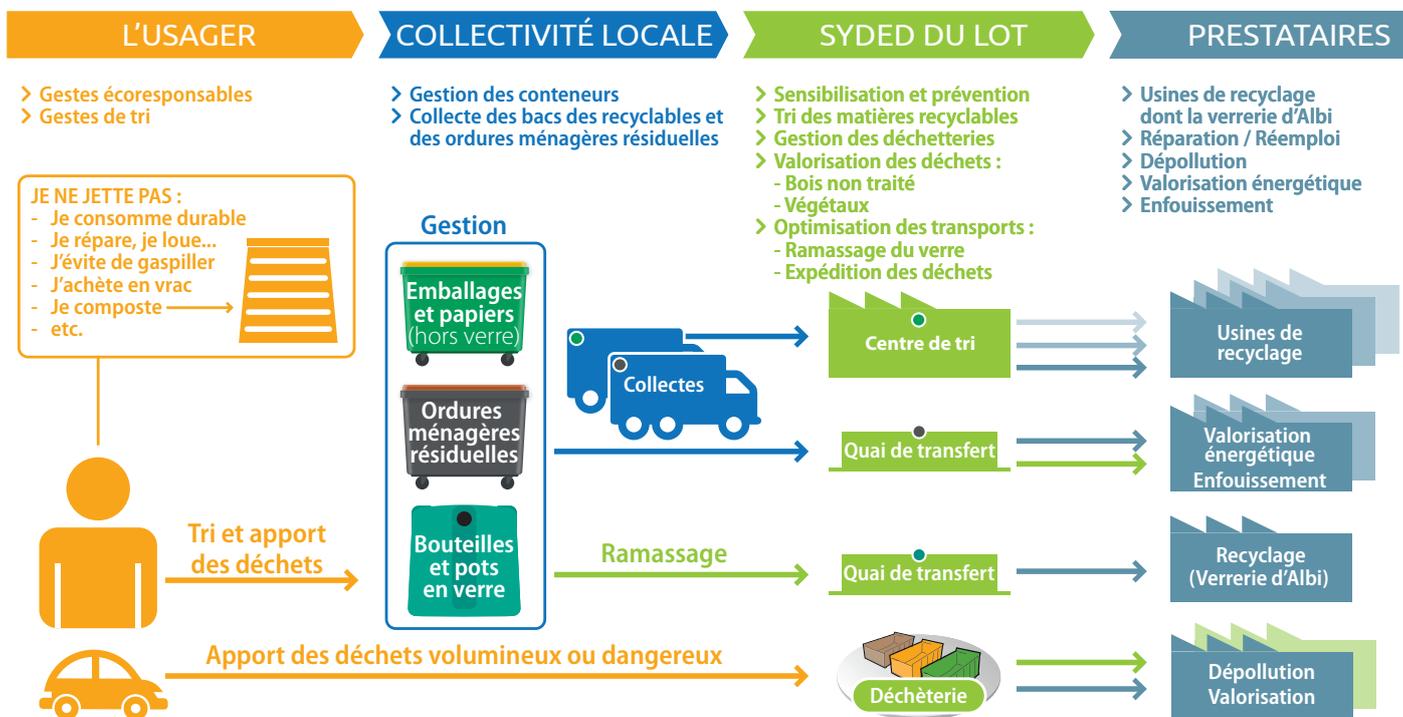
100 % des collectivités en charge de la collecte des déchets dans le Lot adhèrent au Syded pour la compétence « Déchets ». Cette confiance partagée permet de mettre en œuvre un véritable plan de prévention et de traitement des déchets à l'échelle départementale

afin de mutualiser et rationaliser les moyens déployés. Chaque collectivité joue son rôle, de la collecte au traitement final des déchets. L'utilisateur est au cœur du dispositif grâce à son geste de tri et son comportement citoyen.

➤ Les 6 collectivités adhérentes



La population municipale de chaque collectivité correspond à la population municipale de collecte et peut différer de la population administrative.



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET ENFOUI OU INCINÉRÉ

➤ Réalisation d'un MODECOM

La dernière analyse du contenu des ordures ménagères (MODECOM) réalisée par le Syded remontait à 2011. 10 ans après, il était nécessaire d'en refaire une pour mesurer l'efficacité des actions visant à réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles produites sur le territoire. Le bureau d'études INDDIGO a été mandaté pour la réalisation de ce MODECOM en mai 2021. 14 échantillons de 500 kg ont été prélevés sur des tournées de collectes représentatives du territoire. Les déchets ont ensuite été classés en plus de 50 catégories. Cette caractérisation des ordures ménagères résiduelles permet de connaître le potentiel de réduction et les axes de prévention et communication à développer.



80% D'INTRUS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

Si la quantité d'OMR a diminué entre 2011 et 2021 (- 8%), les proportions des différentes catégories de déchets restent similaires. Des efforts restent à poursuivre sur le tri des emballages et papiers ainsi que sur la séparation des biodéchets à la source.

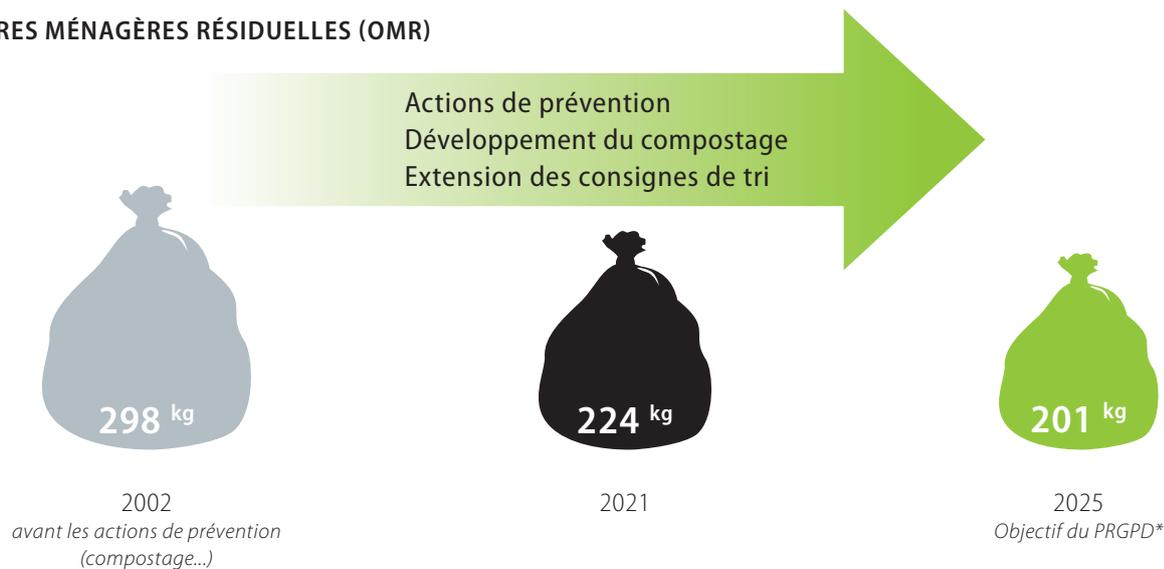
Cette étude permet également d'établir un point zéro au lancement du CODEC et des réflexions sur la tarification incitative.



Le tri minutieux des échantillons de la poubelle noire

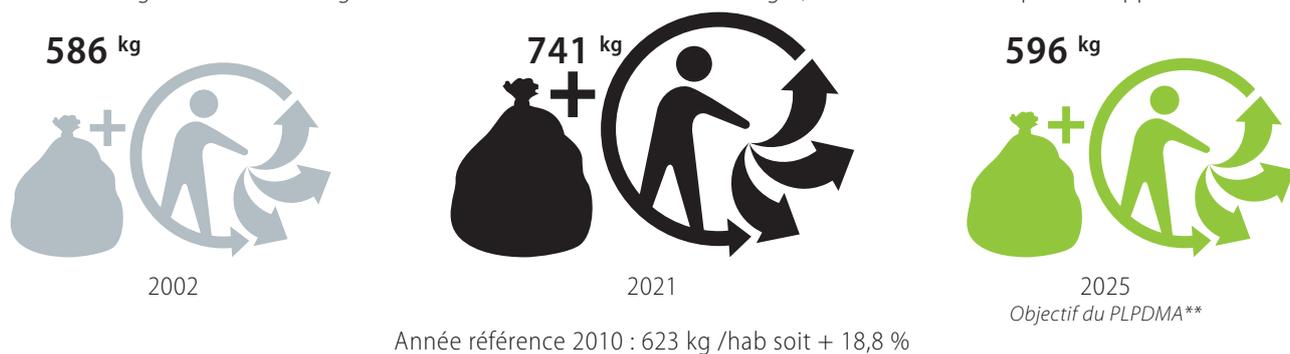
➤ Objectif réduction des déchets

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)



DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

Les Déchets Ménagers et Assimilés englobent l'ensemble des déchets des ménages, ceux collectés ainsi que ceux apportés en déchèterie.



Les DMA ont augmenté depuis 2019, période avant covid (+ 6%) et restent à un niveau élevé en comparaison d'autres collectivités notamment du fait des quantités importantes apportées en déchèterie.

* PRGPD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de l'Occitanie élaboré en 2016.

** PLPDMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés élaboré en 2019 par le Syded pour le compte des collectivités adhérentes.

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

➤ Des agents et des référents environnement

Le Syded s'appuie sur une équipe de 7 animateurs de terrain qui sont chargés de toutes les actions visant à sensibiliser les Lotois aux bonnes pratiques en matière de tri sélectif, de réduction des déchets et d'écoresponsabilité. Ils interviennent sur tout le département auprès des particuliers, des établissements scolaires, des collectivités, des entreprises, des associations et travaillent main dans la main avec ces structures sur la gestion de leurs déchets. Ils animent le réseau des référents environnement en les accompagnant sur le terrain.

➤ RENCONTRE DES NOUVEAUX RÉFÉRENTS ENVIRONNEMENT DES COMMUNES

Le Syded a réuni les référents environnement communaux en septembre 2021 pour un premier temps d'échange et d'information aux différentes missions. Après une matinée en salle, les référents ont visité le centre de tri et la plateforme de valorisation des végétaux. 4 rencontres géographiques ont eu lieu (2 à Catus, Thégra et Lacapelle-Marival).

➤ "Trier mieux" : la campagne de communication

En 2021, le Syded a mené une campagne de communication plurimédia avec l'objectif d'améliorer le geste de tri. Cette campagne se déclinait avec 7 visuels différents mettant en avant différentes catégories d'emballages et papiers à trier.



La diffusion a été assurée via la presse papier, le réseau d'affichage du Département et des collectivités ainsi que les outils du Syded du Lot (page Facebook, site web...)

➤ Le développement du compostage

DANS CHAQUE FOYER

Dans le Lot, environ 50 000 foyers compostent dont plus de 25 000 grâce aux composteurs subventionnés et vendus par le Syded depuis 20 ans. En 2021, 1 177 composteurs ont été vendus à des particuliers (1 055 en 2020).



DANS L'HABITAT COLLECTIF ET LES STRUCTURES

Des solutions de compostage collectif permettent aux habitants des bourgs et aux structures (écoles, locaux associatifs, restaurateurs...) de gérer les déchets de cuisine. En 2021, 35 nouveaux sites de compostage collectif ont été installés par le Syded, en concertation avec les référents environnement des communes. Au total, ce sont 350 composteurs collectifs qui ont été installés depuis 2010.

➤ Des actions de prévention clés en main

Pour apporter un accompagnement adapté à chaque type de structure et d'équipement producteur de déchets, le Syded a mis en place des actions clés en main sous l'impulsion du programme « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » : le gourmet bag, les labels tourisme 0 déchet et événement éco-responsable. La plupart de ces actions perdurent et sont consolidées dans le cadre du CODEC (Contrat d'Objectifs Déchet et Économie Circulaire) signé avec l'ADEME pour la période 2021-2023. L'année 2021 a encore été marquée par des incertitudes sur la tenue des manifestations. Les opérations seront pleinement relancées en 2022.

+ UNE VISITE VIRTUELLE POUR VALOTRI

Avec les difficultés pour organiser des visites pendant la crise sanitaire, le Syded a réalisé une visite virtuelle de Valotri, le centre de tri de Catus. Un prestataire local a été sélectionné pour réaliser ce projet qui permet de proposer une visite pédagogique à tous les usagers, sans se déplacer. Cette visite virtuelle a notamment permis de remédier à l'impossibilité d'accueillir les élèves pour la visite du centre de tri pendant plusieurs mois entre 2020 et 2021.

valotri.syded-lot.fr



➤ Le jeune public comme clé du changement de comportement

Depuis plus de 20 ans, les animateurs du Syded parcourent les écoles afin de sensibiliser les élèves à la gestion des déchets, et plus récemment, au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, et au cycle de l'eau. Ces interventions font partie intégrante des programmes scolaires depuis 2010 et la signature d'un partenariat avec l'Inspection Académique du Lot.

Un travail collaboratif sur les outils et les contenus a lieu chaque année pour adapter au mieux ces animations scolaires.

3 050

élèves sensibilisés

75 %

des élèves de CM1-CM2 ont bénéficié d'une animation en 2021.

+ UNE MALLE PÉDAGOGIQUE POUR LES PLUS JEUNES

Fort du succès de ses animations scolaires pour le cycle 3, le Syded a été sollicité par l'Inspection Académique du Lot pour intervenir auprès des élèves des cycles I (Maternelles) et II (CP à CE2).

Un travail collaboratif a permis de réaliser une malle pédagogique avec des outils et contenus clés en main pour les enseignants. Après un test concluant sur deux écoles, cette malle sera déployée en 2022.



Un jeune élève s'essaie à un exercice de la malle pédagogique

ÊTRE ACTEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

+ 1^{er} TERRITOIRE D'OCCITANIE LABELLISÉ "TERRITOIRE ÉCONOMIE CIRCULAIRE"

Face aux enjeux environnementaux et à l'augmentation du coût de gestion des déchets, le Syded du Lot souhaite aller plus loin que les nombreuses actions de prévention menées depuis 25 ans. Déjà engagé dans une logique d'économie circulaire depuis plusieurs années, il a reçu, en septembre 2021 le label national « Territoire économie circulaire » remis par l'Ademe. C'est le premier territoire d'Occitanie à l'obtenir parmi la cinquantaine de lauréats en France. Cela engage encore un peu plus le territoire dans une politique d'économie circulaire, c'est-à-dire de rompre avec la logique « extraire, produire, consommer, jeter » en considérant que les déchets des uns peuvent devenir les ressources des autres et en intégrant l'ensemble des habitants et des acteurs économiques locaux.



➤ Le CODEC

Le Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire signé avec l'ADEME (2021-2023) comporte 16 actions majeures qui visent à développer l'économie circulaire sur le territoire. Il est évalué d'après 3 indicateurs de suivi à partir de l'année de référence 2019

Pour chaque année, un bilan est réalisé et présenté à l'ADEME qui verse un soutien financier dans le cadre de ce programme à hauteur de 270 000€ sur 3 ans (+ partie variable selon l'atteinte des objectifs).

BAISSE DES DMA DE 3 %
Objectif 2023 : 680 kg / hab. / an

BAISSE DES OMR DE 8 %
Objectif 2023 : 200 kg / hab. / an

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Système de points selon les démarches engagées

➤ Développement du réemploi

Depuis 2015, le Syded a développé le réemploi sur ses déchèteries en lien avec des partenaires de l'économie sociale et solidaire. C'est un cercle vertueux qui offre une seconde vie à des objets en leur évitant de devenir un déchet et qui favorise de l'emploi solidaire et local.

⊕ UN NOUVEL ESPACE RÉEMPLOI

Un nouvel espace réemploi a été inauguré en janvier 2021 en partenariat avec l'association Regain. Il a été installé sur la déchèterie de Capdenac-Gare. C'est le premier équipement de ce type dans le secteur de Figeac.



➤ Les partenaires de l'économie sociale et solidaire

Un schéma territorial réalisé par le Département en 2011 avait identifié les acteurs de l'économie sociale et solidaire susceptibles d'être partenaires pour le développement du réemploi. Le Syded collabore avec 3 structures sur le département et reste attentif à l'essor de nouveaux partenaires potentiels.

1 500

objets détournés

soit 50 t de déchets évités.



EMMAÛS
FRANCE
FONDATEUR ABBÉ PIERRE

- Espace réemploi de Cahors (2015)
- Espace réemploi de Gourdon (2015)
- Espace réemploi de Puy-l'Évêque (2017)



- Espace réemploi de Martel (2015)
- Espace réemploi de Vayrac (2017)



- Espace réemploi de Capdenac-Gare (2021)

GESTION DES DÉCHETS LOTOIS

COMBIEN DE DÉCHETS SONT PRODUITS DANS LE LOT ?



Les volumes de déchets produits dans le Lot restent importants, ramenés à l'habitant, en raison de l'accueil des professionnels assimilés à des particuliers (véhicule < 3,5 t) sur les 29 déchèteries (moyenne Occitanie pour les déchèteries : 254 kg / hab.).

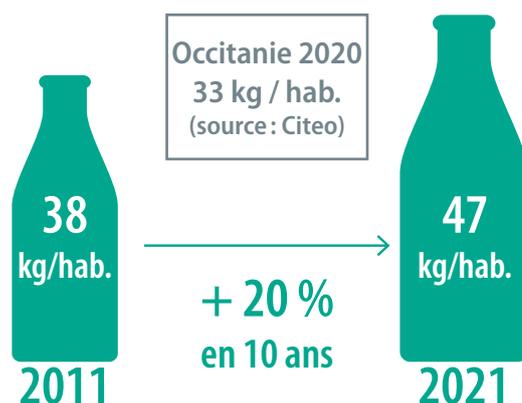
Le territoire du Syded est celui où l'on jette le moins d'OMR. C'est aussi celui dans lequel on trie le plus dans tout le grand sud-ouest (Occitanie et Nouvelle Aquitaine réunies)

Source comparative : Ordeco, données 2019.

*Les ratios à l'habitant ont été arrondis pour faciliter la lecture

LE VERRE, RECYCLABLE À L'INFINI

Le verre présente le gros avantage d'être recyclable à l'infini et à 100 %. Les emballages en verre collectés dans le Lot sont acheminés vers la Verrerie d'Albi dont la proximité géographique est un autre avantage majeur. Les Lotois sont d'ailleurs d'excellents trieurs de verre (1^{er} département d'Occitanie). Ce geste est rendu plus simple par le maillage très important des conteneurs : près de 1 300 au total, soit 1 pour 139 habitants quand la moyenne nationale se situe à 1 pour 300 habitants.



8 429 t
de verre recyclées

4 215 €
reversés à la Ligue contre le cancer



Remise officielle du chèque au Dr Tricot, président de la Ligue contre le cancer du Lot

LA NOUVELLE VIE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

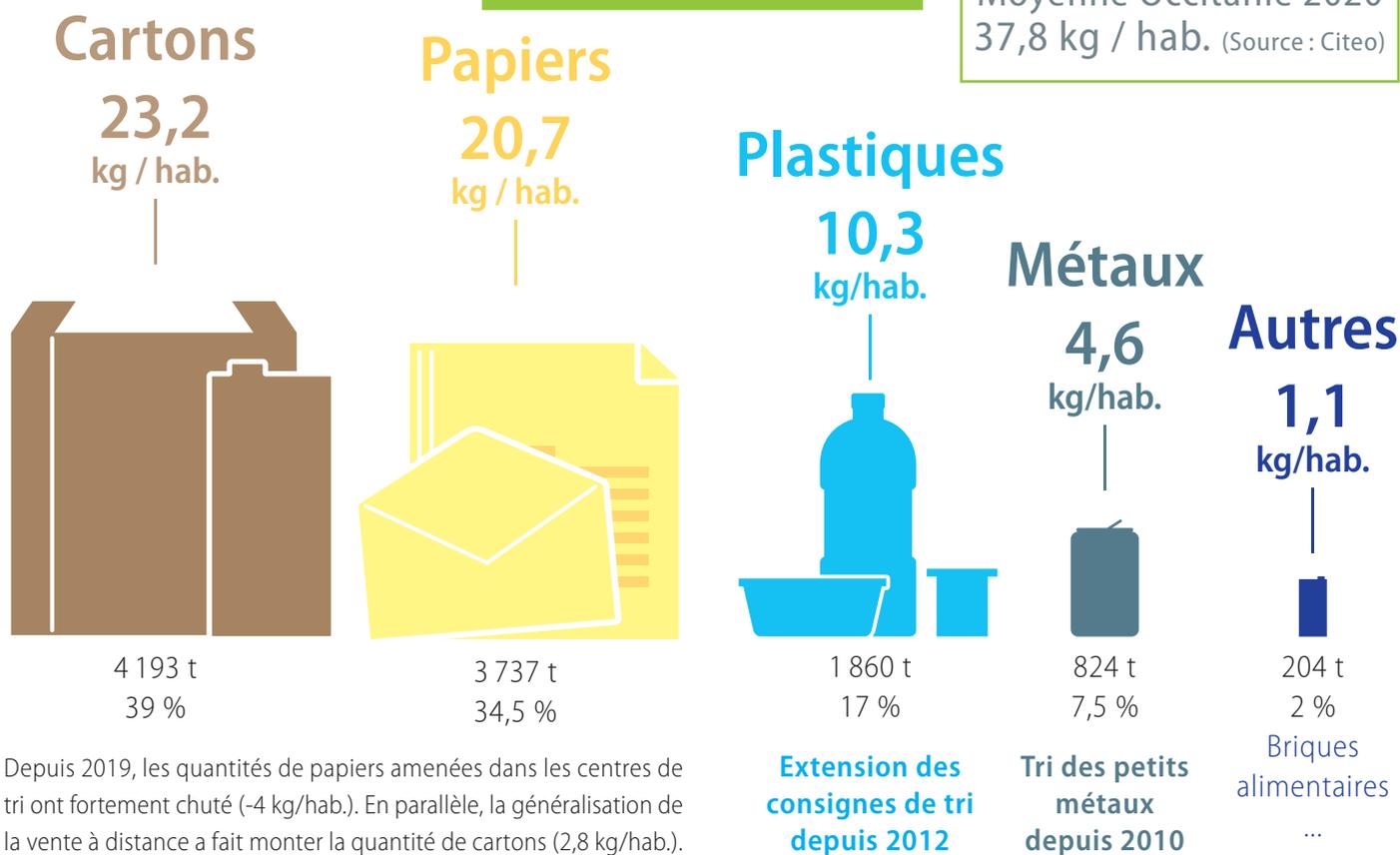


Stockage en "balle" des emballages triés avant leur expédition vers les usines de recyclage.

Issus des collectes sélectives de l'ensemble du département, les emballages et papiers sont triés sur les 3 centres de tri du Syded puis expédiés vers les usines de recyclage.

10 818 t
d'emballages et papiers recyclés
grâce aux Lotois

60 kg / hab.
Moyenne Occitanie 2020
37,8 kg / hab. (Source : Citeo)



Depuis 2019, les quantités de papiers amenées dans les centres de tri ont fortement chuté (-4 kg/hab.). En parallèle, la généralisation de la vente à distance a fait monter la quantité de cartons (2,8 kg/hab.).

⊕ LE LOT LEADER EN OCCITANIE ET NOUVELLE AQUITAINE

Le Lot est le territoire d'Occitanie où l'on jette le moins dans la poubelle noire (224 kg par habitant en 2021). C'est aussi le département qui présente la meilleure performance de tri des emballages et papiers de tout le grand sud-ouest (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine).

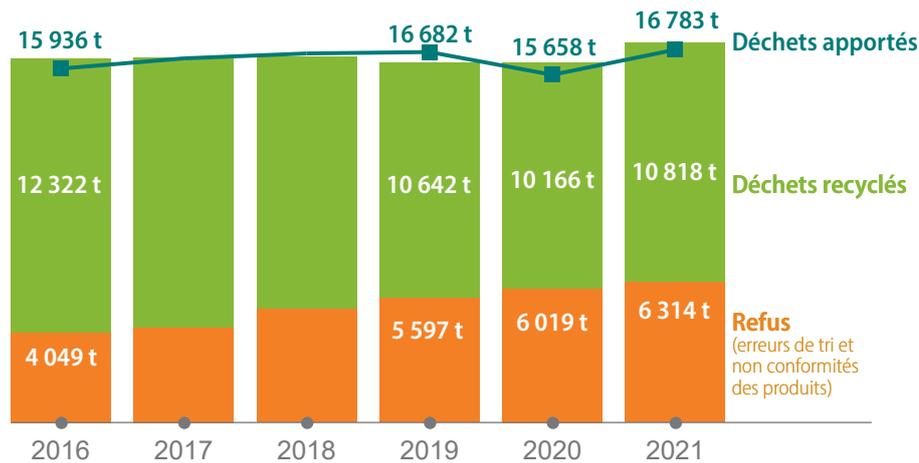
107 kg / hab.
d'emballages (y compris verre) et
papiers recyclés
Moyenne Occitanie 2020
70,8 kg / hab.

➤ Des progrès à réaliser sur la qualité des apports



Le taux de refus entrant a légèrement diminué. Il reste élevé mais témoigne des efforts réalisés par les Lotois et les collectivités de collecte. Il correspond aux erreurs de tri des usagers. Il est déterminé grâce à des caractérisations effectuées régulièrement dans les apports des camions de collecte. Les actions de prévention et de sensibilisation doivent permettre d'améliorer encore la qualité du tri par les usagers.

➤ Des quantités d'emballages et papiers en hausse



La reprise de l'activité économique de 2021 a engendré une augmentation des quantités d'emballages à trier. La différence entre le tonnage apporté et le tonnage triés s'explique par la présence d'un stock de 2020 qui a été trié en 2021.

➤ Voir annexe I : quantité de déchets apportés par les collectivités adhérentes en 2021.

➤ Les filières de recyclage



Les matériaux triés alimentent les filières de recyclage françaises ou européennes en privilégiant les usines situées à proximité. La proximité de l'Espagne par rapport au nord de la France ou la Belgique en fait une destination pertinente.

En 2021, Paprec est l'entreprise chargée de reprendre les matériaux triés puis de les expédier vers les usines de recyclage.

BILAN ENVIRONNEMENTAL DU RECYCLAGE

L'activité de tri des emballages (y compris le verre) et papiers permet d'alimenter les filières de recyclage. Cette forme de valorisation permet d'une part d'économiser des matières premières, mais surtout d'économiser l'énergie nécessaire à leur extraction, transformation et transport.

➤ Sauvegarde de matières premières



≈ **29 829 tonnes de matières préservées**
➔ 1,1 million de litres de pétrole, de gaz naturel, 143 391 arbres, du sable, des minerais...



≈ **144 millions de litres d'eau économisés**
➔ Consommation annuelle d'une ville comme Pradines



≈ **10 180 tonnes de CO₂ évitées**
➔ Émission domestique annuelle de gaz à effet de serre équivalant à une ville comme Gourdon



≈ **125 000 MWh économisés**
➔ Consommation annuelle d'une ville réunissant Figeac et Saint-Céré.

➤ Fabrication de matières premières secondaires

1 habitant
1 année = **107 kg**
d'emballages recyclés



LES DÉCHÈTERIES DE PROXIMITÉ

Le Lot est un des départements les mieux desservis en déchèteries avec 29 sites, soit une déchèterie pour 6 000 habitants (1 pour 10 000 habitants en Occitanie). Ce maillage important est nécessaire dans un territoire rural dispersé comme celui du Syded. Ce service public de proximité a permis de lutter efficacement contre les décharges sauvages, au bénéfice de notre environnement.

➤ Une fréquentation record pour 2021

La fréquentation en déchèterie a atteint un record avec plus de 400 000 passages sur l'année. La forte fréquentation des résidences secondaires et la dynamique du marché de l'immobilier se sont ainsi fait ressentir de manière significative.

➤ Voir annexe III : Fréquentation des déchèteries en 2021.

410 324
passages en déchèteries

+10 % vs 2019*

➤ Une nouvelle signalétique pour améliorer le tri et réduire l'enfouissement

En 2021, une nouvelle signalétique a été implantée sur toutes les déchèteries afin d'améliorer l'information des usagers et inciter au geste de tri pour alimenter les 40 filières dédiées. La benne historiquement appelée "Encombrants" ou "tout-venant" a été remplacée par une benne "Autres". Cette décision marque la volonté du Syded de n'utiliser cette benne qu'en dernier exutoire, pour les déchets qui n'ont pas de filière dédiée. En 2022, de nouvelles filières seront également déployées pour poursuivre cet objectif (voir p. 31)

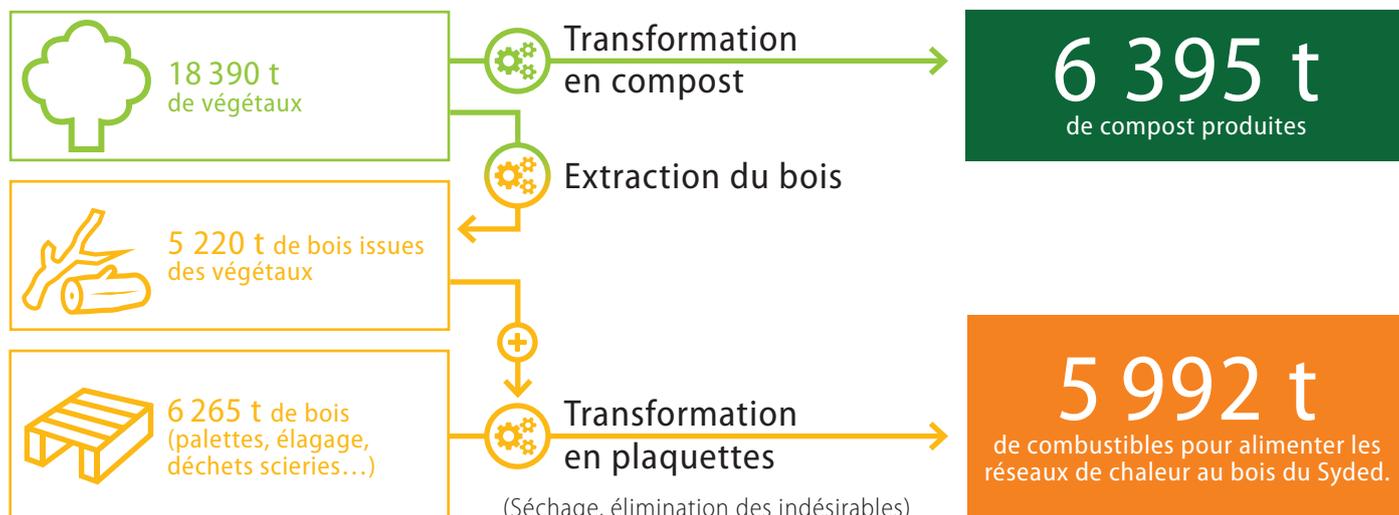


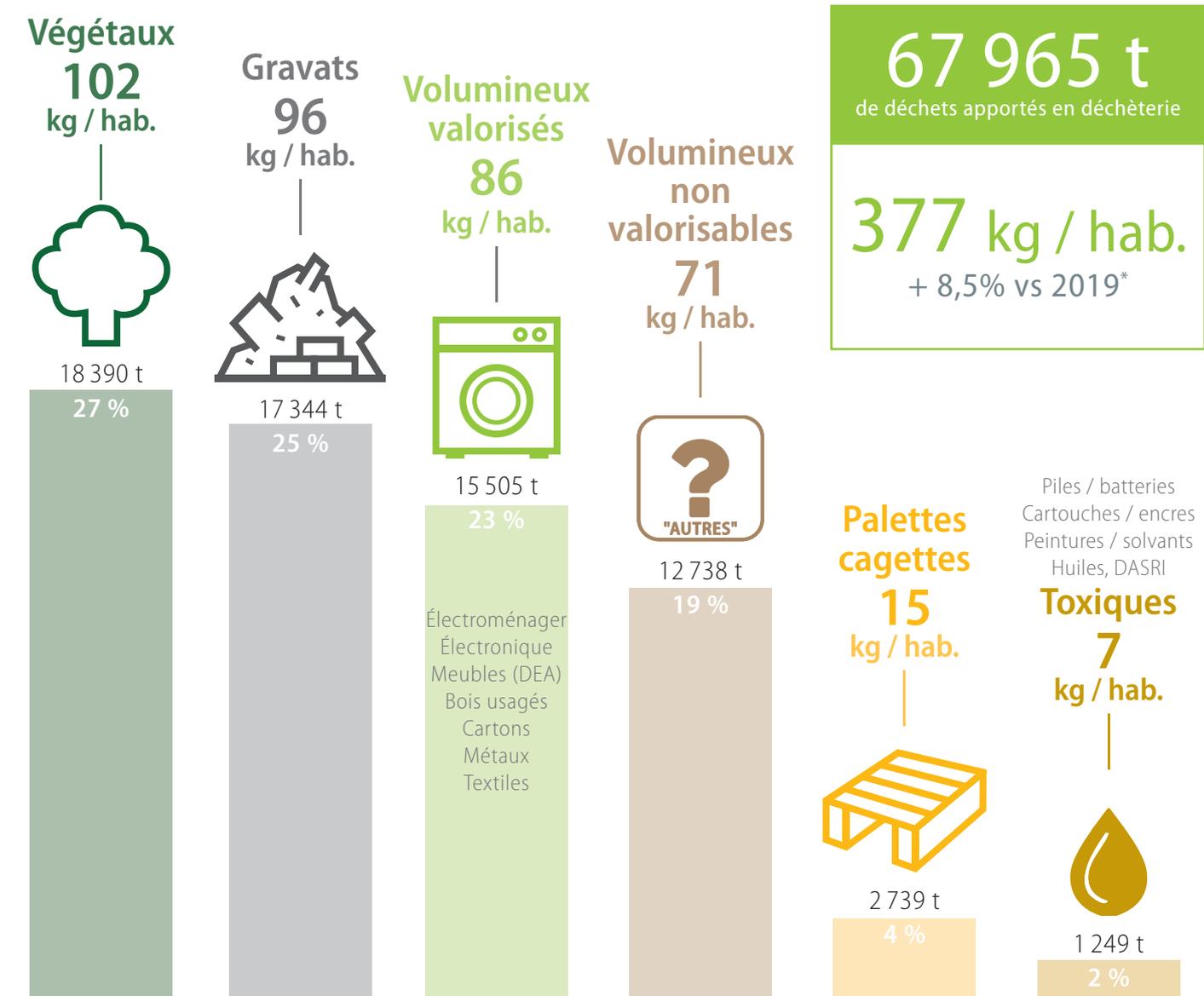
La nouvelle signalétique sur les déchèteries

➕ STABILISATION DES NON VALORISABLES

Malgré la forte hausse des apports en 2021 (+ 8,5 %, voir ci-contre), les efforts de communication et l'implication des agents en déchèteries ont permis de stabiliser les quantités de déchets non valorisables à enfouir de la benne "Autres".

➤ Valorisation interne du bois et des végétaux

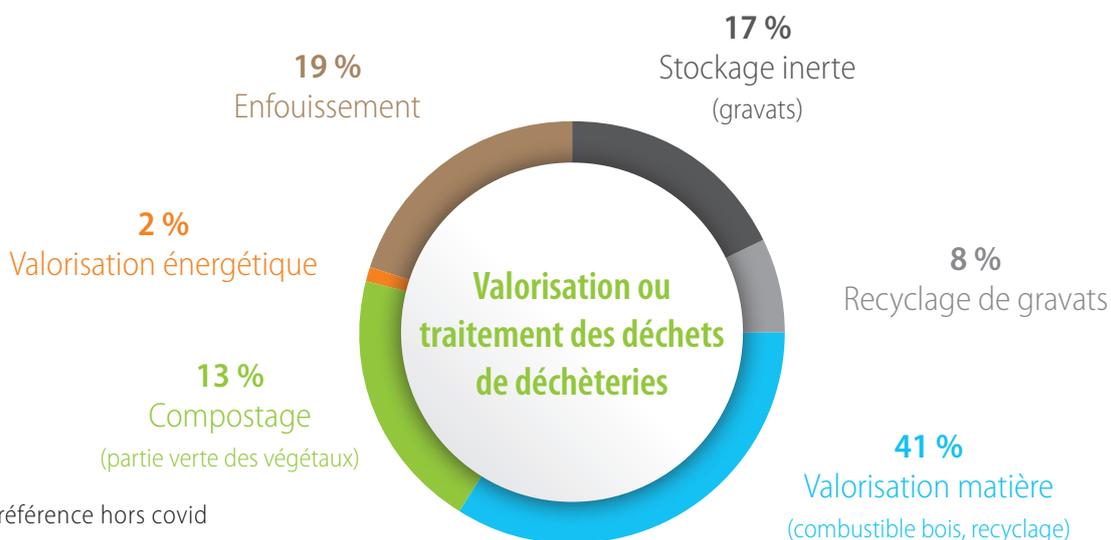




L'augmentation des quantités se mesure surtout sur les gravats (+ 10 % vs 2019) et les volumineux valorisés (+ 19 % vs 2019) témoignant d'une activité importante du marché de l'immobilier.

➤ Le départ vers des filières de valorisation

La déchèterie est le point de départ vers une quarantaine de filières de recyclage et de traitement. Chaque catégorie de déchet est prise en charge soit par le Syded, soit par un prestataire spécialisé. L'objectif est de valoriser au maximum ces matières pour neutraliser leur impact sur l'environnement (dépollution, traitements divers). ➤ Voir annexe III : Traitement des déchets et liste des repreneurs en déchèterie.

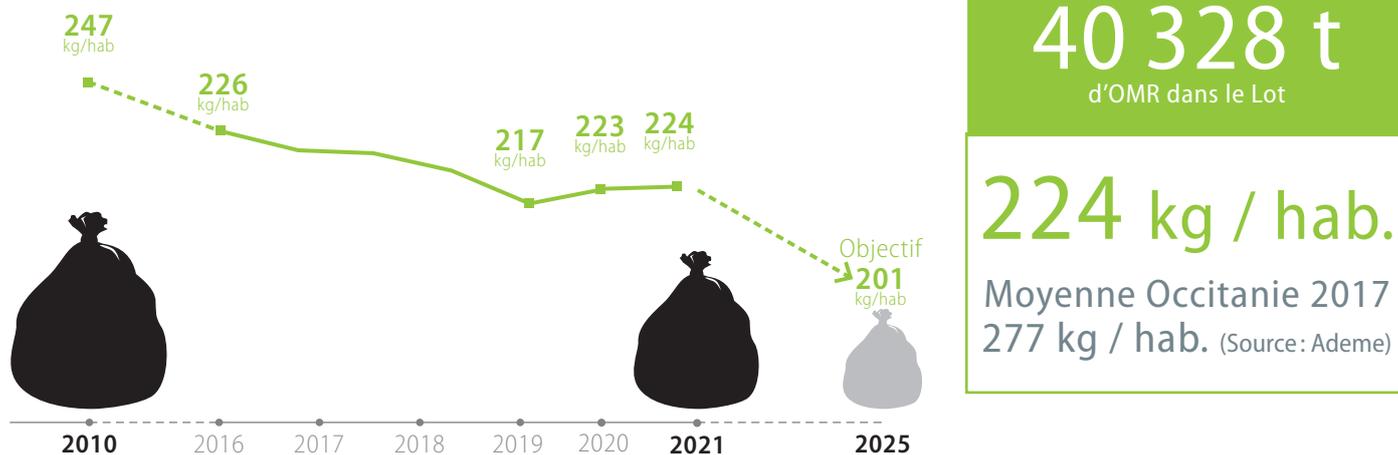


* Année de référence hors covid

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Elles sont issues de la collecte des bacs marron / noirs. Les OMR comprennent des déchets non recyclables dont seule l'élimination est possible, permettant malgré tout une valorisation. Avant d'être expédiés vers les sites de traitement hors du département, ces déchets sont regroupés sur l'un des 7 quais de transfert gérés par le Syded.

➤ Les quantités en légère augmentation



Le Lot est le département où l'on jette le moins dans le sac noir. Malgré tout, depuis la crise sanitaire, les quantités d'OMR ont augmenté et viennent freiner la baisse constante enregistrée depuis 10 ans. Ces données demanderont une analyse approfondie notamment en lien avec l'augmentation de la population sur le territoire constatée depuis 2020.

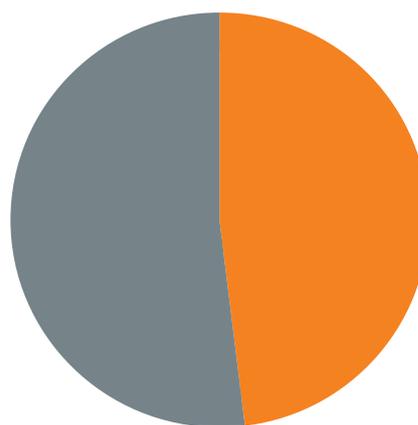
➤ Le traitement

Pour ces déchets collectés dans le Lot, il existe actuellement 2 filières de traitement dont le choix est guidé par le lieu de collecte :

- 20 456 t sont dirigées en stockage vers le site DRIMM (ISDND de Montech dans le Tarn-et-Garonne) qui valorise une partie de ces déchets par la récupération de biogaz. Il est géré par Séché Environnement et possède une capacité de 280 000 t de déchets en 2021.

- 19 872 t partent vers l'usine de Saint-Pantaléon-de-l'Arche (19 - Corrèze) qui permet une valorisation énergétique des déchets. Cette UVE dont la capacité de traitement est de 72 000 t / an (rendement énergétique > 60 %) est propriété du SYTTOM 19 et est gérée par le groupe CNIM.

51 %
Enfouissement



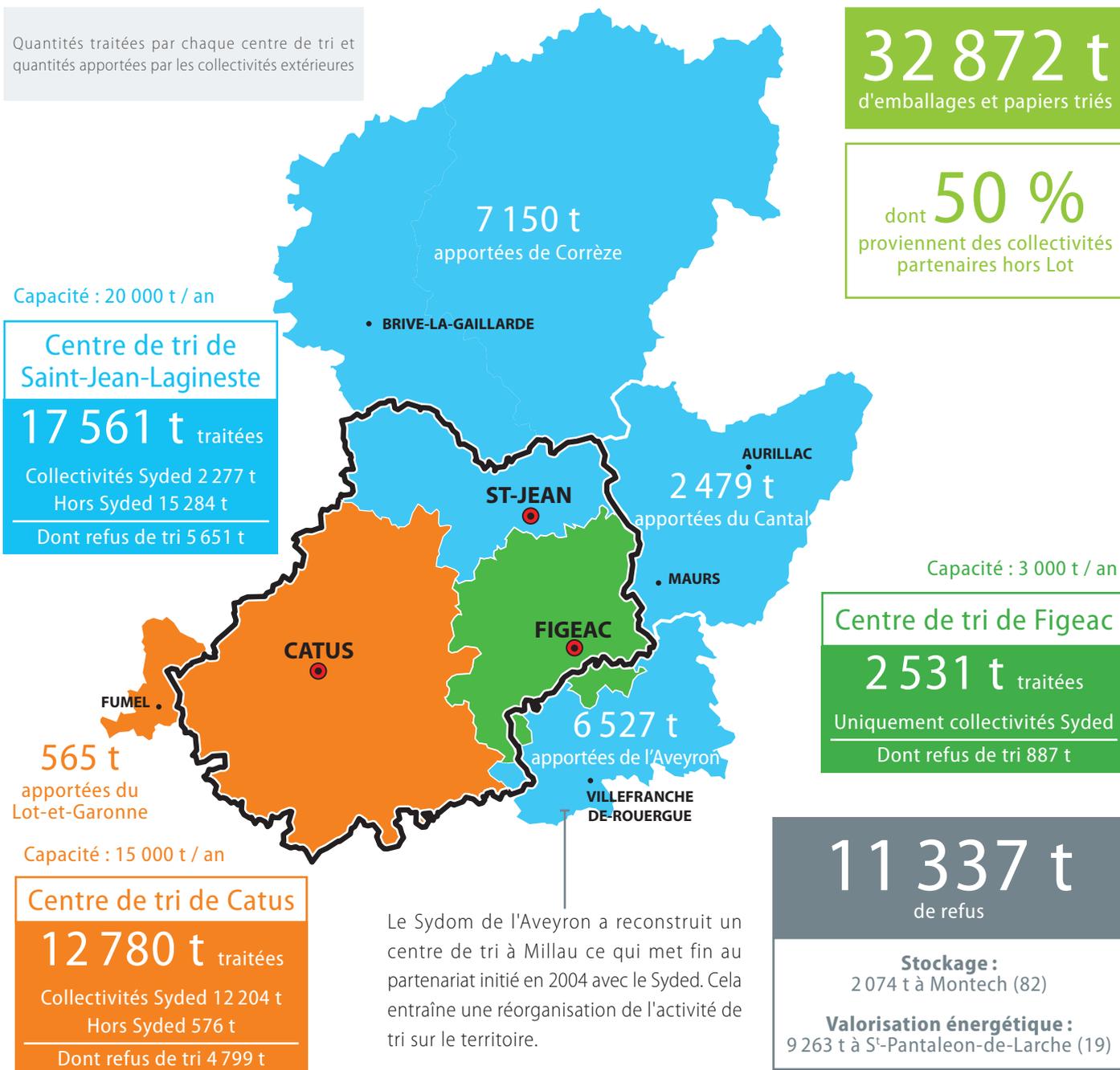
49 %
Valorisation
énergétique

Les écarts entre le tonnage entrant et les quantités envoyées en traitement sont dus à plusieurs paramètres comme la variation des stocks d'une année sur l'autre ou l'étalonnage des ponts-basculés.

COOPÉRATION INTERDÉPARTEMENTALE

Les 3 centres de tri du Syded permettent de traiter les déchets issus des collectes sélectives lotoises, mais ils ont aussi un rayonnement interdépartemental et permettent de construire des partenariats durables avec des collectivités des départements voisins comme l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze ou encore le Lot-et-Garonne. Ces collectivités s'appuient sur l'activité industrielle de tri du Syded pour traiter leurs déchets de collectes sélectives. Cette collaboration permet de maintenir, dans le Lot, l'activité de tri avec près de 150 emplois locaux à la clé.

Quantités traitées par chaque centre de tri et quantités apportées par les collectivités extérieures



⊕ UNE RÉORGANISATION AVEC DEUX SITES

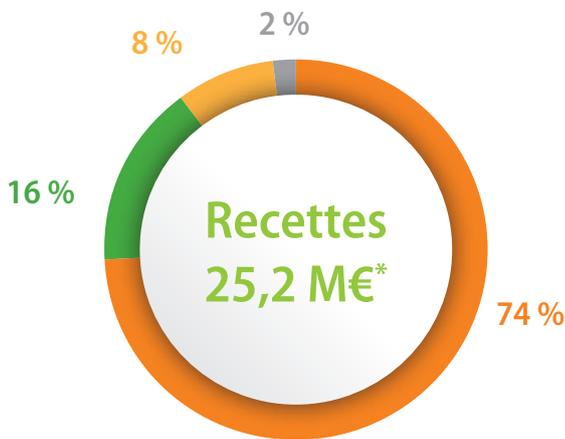
Une étude territoriale commandée par l'ADEME et Citeo en 2017, avait mis en évidence l'obsolescence du centre de tri de Figeac. Elle préconisait une fermeture à horizon 2025-2030. Le Syded avait alors décidé de reconstruire une usine de tri à Catus, mise en service en 2020, pour pallier cette fermeture. Cette dernière a été anticipée au 31/12/2021 car le SYDOM de l'Aveyron, partenaire majeur du Syded avait lancé un projet de reconstruction d'une usine de tri à Millau en 2018. Cet équipement est opérationnel depuis fin 2021 et met fin à ce partenariat. À partir du 1er janvier 2022, les emballages et papiers sont triés sur les usines de Catus et Saint-Jean-Lagineste qui permettent de traiter les volumes apportés par les partenaires et les collectivités lotoises. Une organisation logistique interne permettra d'assurer les transports d'emballages de Figeac vers ces deux centres de tri.

BILAN FINANCIER

Pour atténuer le coût de traitement des déchets imputé aux collectivités et aux usagers, le Syded peut compter sur les soutiens des éco-organismes et sur la vente des matériaux. Les partenariats avec les départements voisins permettent de rationaliser certains coûts et investissements.



- **Masse salariale 10 M€**
- **Transport et traitement 9,1 M€**
(valorisation énergétique, stockage)
- **Charges courantes 4,1 M€**
(structure, fluides, amortissements)



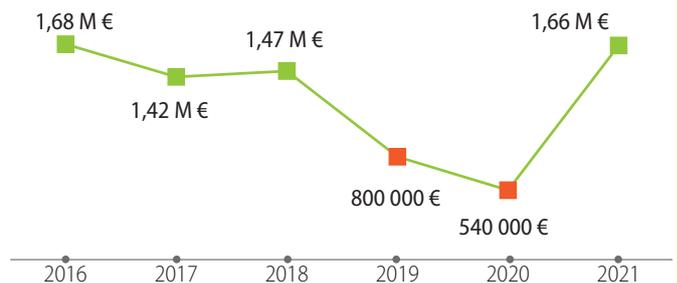
- **Participation 18,8 M€**
(adhérents et partenaires)
- **Éco-organismes 4 M€**
- **Ventes de matériaux 2 M€**
- **Autres (prestations professionnels...) 0,4 M€**

* Certaines charges et recettes d'amortissements, à hauteur de 3,1 M€, sont contractées pour simplifier la lecture.

LE MARCHÉ DES MATÉRIAUX TOTALEMENT IMPRÉVISIBLE

Les prix de reprise des matériaux triés sont remontés en 2021, mais restent très fluctuants et imprévisibles.

Par exemple, la reprise de l'activité post-covid et la situation géopolitique mondiale rendent très incertaines les projections à moyen et long terme.



Augmentation de l'enfouissement et de la TGAP



En plus de l'augmentation exponentielle de la TGAP jusqu'en 2025, le Syded va devoir supporter l'augmentation du coût de l'enfouissement dont la trajectoire est désormais connue. Ces deux augmentations combinées vont fortement peser sur le coût de traitement des déchets non valorisables (refus de tri, volumineux non valorisables en déchèterie et OMR).

➤ Voir annexe II : Tarifs appliqués pour la compétence « déchets ».

LE COÛT PAR ACTIVITÉ

Le Syded ne perçoit pas directement la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Il facture à chaque collectivité les prestations réalisées en fonction des tonnages traités, de la qualité du tri réalisé par les habitants et de la population desservie. Chacun est donc acteur, à son niveau, pour limiter le coût des déchets dans sa collectivité.

➤ Coût aidé des services

Le coût aidé correspond à l'ensemble des charges diminué de la revente des matériaux et des soutiens versés par des éco-organismes. Ce coût correspond au traitement et au tri des déchets uniquement puisque la collecte est gérée par les 6 collectivités adhérentes. C'est la partie restant à financer par les collectivités adhérentes et donc par les usagers (population DGF incluant les résidences secondaires soit 209 022 habitants).



PROJETS ET PERSPECTIVES

➤ Déconstruction de l'ancien centre de tri de Catus

Suite à la mise en service de Valotri à Catus en 2020, le Syded va procéder à la déconstruction de l'ancien équipement. Ce chantier sera solidaire et responsable. Le cahier des charges prévoit l'emploi

de personnes en réinsertion ainsi qu'une forte volonté de valoriser et réutiliser le matériel et les matériaux. Les travaux sont prévus en 2022.

➤ Extension du hangar de stockage de Saint-Jean-Lagineste

Les flux d'emballages et papiers apportés au centre de tri de Saint-Jean-Lagineste sont importants et nécessitent l'extension de la zone de stockage avant tri. Ce projet permettra de conserver les produits à trier dans de bonnes conditions afin d'en maximiser

la valorisation. Le projet prévoit également l'étude d'une solution de couverture photovoltaïque de la toiture.

➤ De nouvelles filières en déchèterie

VALORISER LE PLÂTRE

Le Syded va développer de nouvelles filières sur certaines déchèteries afin de réduire les déchets destinés à l'enfouissement et améliorer la valorisation. Ainsi, des bennes dédiées à accueillir les déchets de plâtre seront déployées sur les plus grosses déchèteries.

TRIER LES GROS FILMS PLASTIQUES

Des équipements seront disposés sur l'ensemble des déchèteries pour trier les films plastiques volumineux qui ne peuvent être déposés dans les bacs tri. Cette filière concerne les films d'emballage souples. D'autres déchets plastiques comme les bâches agricoles n'y sont pas acceptés (risque de pollution phytosanitaire).

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis 2005, le Syded est producteur d'énergie grâce à des chaufferies au bois qu'il construit et gère pour le compte des communes qui en font la demande.

Pour chaque projet, le Syded intervient sur toutes les étapes clés :

- > **Étude de faisabilité**
- > **Financement et construction**
- > **Gestion et maintenance** (approvisionnement en bois)
- > **Facturation aux usagers**

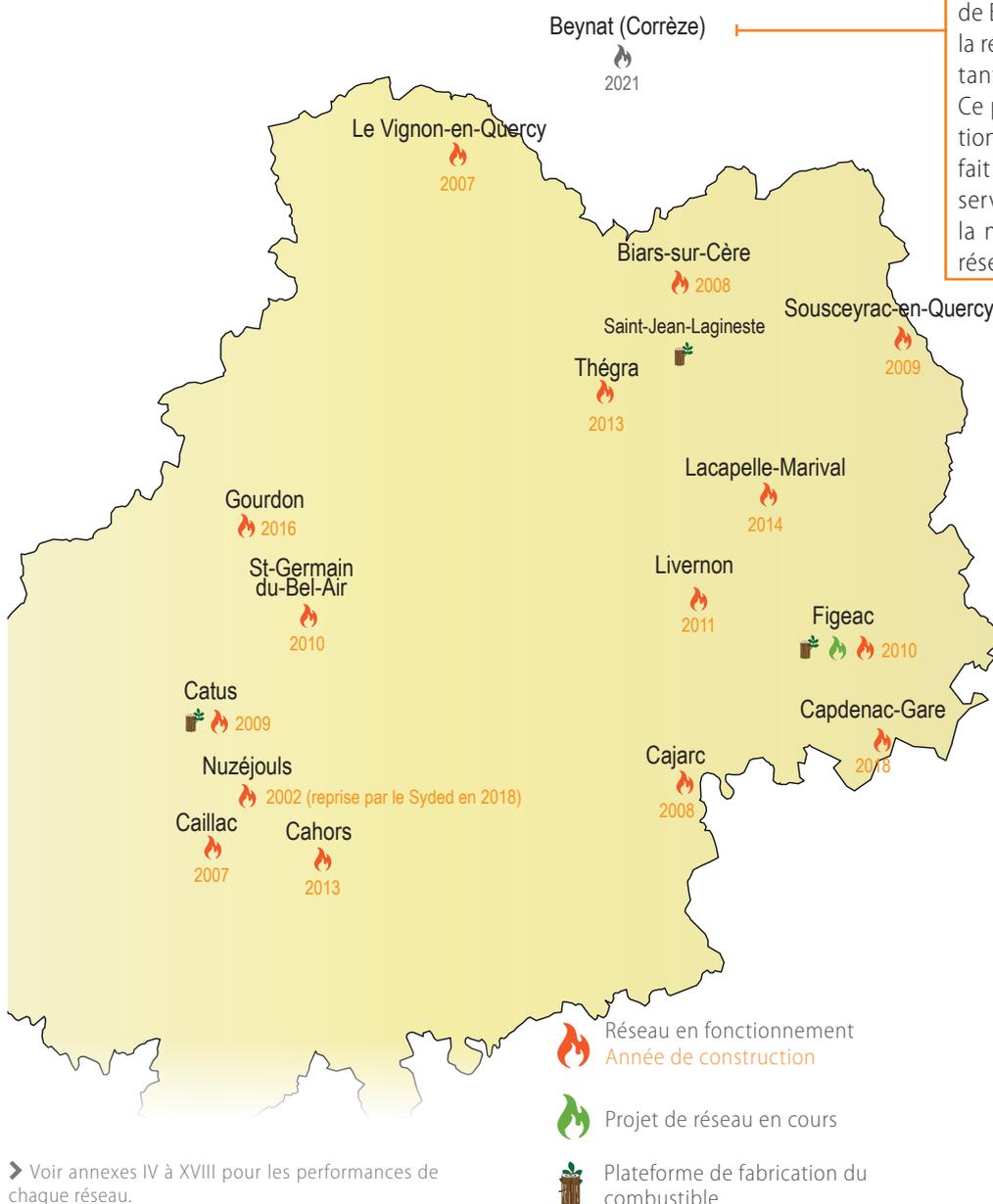
LES RÉSEAUX DE CHALEUR AU BOIS

Produire de l'énergie impacte notre environnement. Celle produite par les réseaux de chaleur au bois du Syded fait partie des énergies renouvelables, dites « vertes ». La matière première, le bois, est issue de filières très locales et permet, d'une part, de valoriser des matériaux qui n'ont plus d'utilité, et d'autre part de faire émerger la filière bois sur le département. La distribution d'énergie s'adresse d'abord aux collectivités, pour leurs bâtiments, mais également aux particuliers dans une logique de service public solidaire et local.

UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE 15 CHAUFFERIES

LE SAVOIR-FAIRE DU SYDED S'EXPORTE

Le Syded a été sollicité par la commune de Beynat (19) pour l'accompagner dans la réalisation de son réseau de chaleur en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Ce projet a reçu un financement exceptionnel du Département de la Corrèze et fait figure d'exemple. Depuis la mise en service en octobre 2021, le Syded gère la maintenance et les astreintes de ce réseau, pour le compte de la commune.



1 400
bâtiments raccordés
dont 779 logements privés

27 207 MWh
vendus aux abonnés,
soit la consommation
d'une commune de
3 000 habitants.

➤ Voir annexes IV à XVIII pour les performances de chaque réseau.

UN ATOUT VERS L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Avec une ressource 100 % locale et un service public réalisé en régie par les agents du Syded, la production de chaleur renouvelable répond à l'objectif de tendre vers une indépendance énergétique. Cet enjeu national se décline concrètement dans les réseaux de chaleur au bois du Syded et permet de maîtriser les coûts, de favoriser l'emploi local non délocalisable et de structurer la filière bois.

L'APPROVISIONNEMENT LOCAL EN COMBUSTIBLE

Les chaufferies sont alimentées par des plaquettes bois respectant des paramètres bien précis pour assurer la meilleure combustion possible. La granulométrie (de l'ordre de 5 x 5 cm), l'humidité (entre 20 et 45 %), le taux de poussières et l'absence d'éléments indésirables sont systématiquement vérifiés.



40 %

Sous produits de l'industrie du bois - 5 936 t

24 %

Achat de plaquettes forestières - 3 760 t

13 %

Extraction depuis les végétaux - 1 912 t

13 %

Palettes cagettes - 1 912 t

10 %

Chantiers d'élagage - 1 400 t

Le bois représente 98 % de l'énergie nécessaire au fonctionnement des 15 réseaux. Pour la mise en service, la maintenance et les appoints, les chaufferies ont aussi consommé 114 m³ de fioul et 21 078 m³ de gaz. Le fonctionnement a nécessité 1 062 MWh d'électricité.

UN NOUVEAU PARTENAIRE POUR LES CHANTIERS D'ÉLAGAGE

Depuis 2010, le Syded a initié avec le Département du Lot une démarche pour la valorisation des tailles de chantiers d'élagage de bord de route.

Un agent du Syded récupère et broie les branches et tailles qui sont ensuite acheminées vers les plateformes de transformation bois / compostage.

En 2018, cette démarche a été déployée avec la Communauté de Communes du Quercy Blanc avec un broyage de gisements identiques sur plateforme.

D'autres partenariats ont depuis été développés. À l'image du partenariat signé en 2021 avec la Communauté de Communes de Labastide-Murat où le Syded assure la récupération et le transport des plaquettes bois issues de l'élagage des routes.

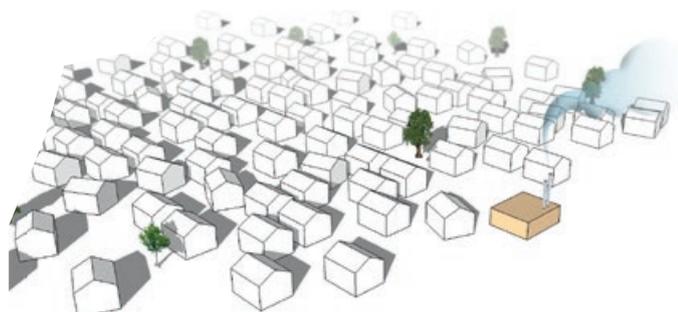
Les déchets d'élagage sont ainsi valorisés en circuit court en plaquettes bois qui alimentent les réseaux de chaleur. Ce volume permet d'alimenter en totalité 4 chaufferies : Thégra, Livernon, Nuzéjols et Caillac. De nouveaux partenariats sont actuellement à l'étude.



Le Syded a investi dans du nouveau matériel (broyeur et tracteur) pour développer les chantiers d'élagage en bord de route.

BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL

La combustion du bois présente un bilan carbone neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. L'utilisation du bois pour produire de l'énergie se substitue également aux matières premières fossiles comme le fioul et le gaz. Ces matières économisées présentent un double bénéfice environnemental avec l'économie du transport (plusieurs milliers de kilomètres évités) et la préservation de matières premières non renouvelables.



+ DES REJETS TRÈS CONTRÔLÉS

Un réseau de chaleur au bois optimisé pour 100 maisons rejette moins de particules fines qu'une cheminée à foyer ouvert ou 3 inserts (nouvelle génération).

66 %
de rendement moyen

2 287 t
équivalent pétrole évitées
soit 970 tours du monde en voiture

8 294 t
de rejet en CO₂ évitées

UN SERVICE PUBLIC LOCAL ET COMPÉTITIF

MAÎTRISE TARIFAIRE

Grâce à des moyens humains et logistiques mutualisés ainsi qu'à un approvisionnement 100 % local en combustible, le Syded maîtrise ses tarifs de vente de chaleur dans le temps. Ils ne subissent pas les variations brutales des énergies non renouvelables : Électricité, gaz et fioul.

L'application de la péréquation des coûts permet de proposer un tarif identique à tous les usagers du Lot.

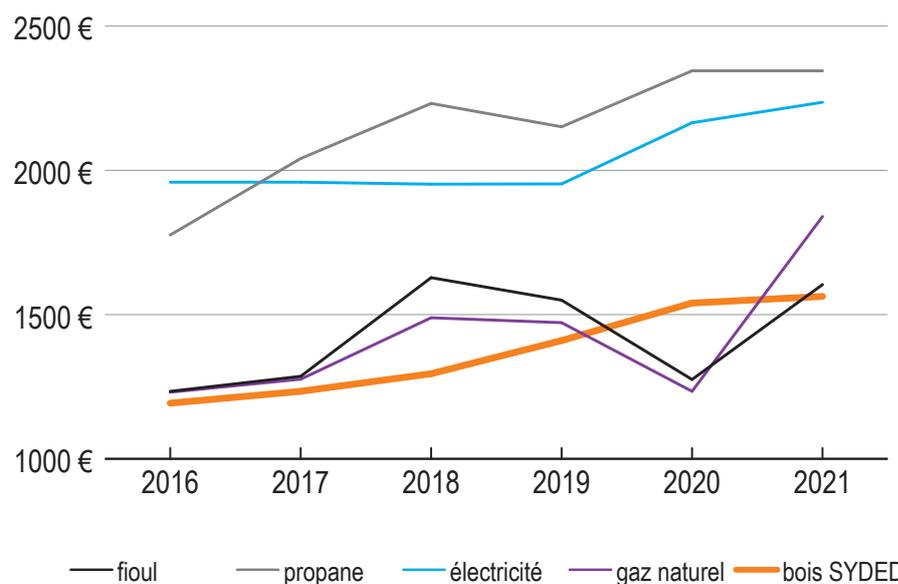
VALORISER LE BOIS LOCAL

Chaque chaufferie est alimentée en bois dans un rayon de 50 km et permet de valoriser des rebuts de bois jusqu'alors inexploités.

STRUCTURER LA FILIÈRE BOIS

Le reste du combustible est acheté localement à des producteurs qui gèrent durablement leur exploitation et permet de développer la filière bois dans le Lot.

COMPARATIF DU COÛT GLOBAL ANNUEL DE CHAUFFAGE SELON L'ÉNERGIE POUR UN LOGEMENT INDIVIDUEL STANDARD



30 %
c'est la part de la croissance annuelle de la forêt lotoise qui est exploitée.

Ce potentiel encore peu exploité permet de garantir des tarifs maîtrisés sur le long terme.

TRAVAUX ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

-40% de consommation électrique depuis 5 ans

CAMPAGNE DE DENSIFICATION

11 nouveaux raccordements ont été réalisés dans le cadre de la campagne de densification opérée en 2021.

Les travaux de plomberie (installation sous-station, raccordement, ...) ont été réalisés en interne par l'équipe du Syded. Seules les opérations de terrassement ont été sous-traitées.

INSTALLATION DES POMPES À DÉBIT VARIABLE

Le déploiement des vannes à débit variable sur les réseaux s'est poursuivi en 2021 avec pour objectif la baisse des consommations électriques (- 40 % depuis 5 ans). Des modifications hydrauliques et électriques ont été réalisées sur la chaufferie de Catus. La consommation électrique de cette dernière a ainsi pu être divisée par deux.

PROJETS ET PERSPECTIVES

2024 : UN RÉSEAU À FIGEAC

Le Syded a relancé son projet d'implantation d'un réseau de chaleur à Figeac. Les phases d'études et de planification de travaux ont été revues pour un objectif de mise en service en octobre 2024.

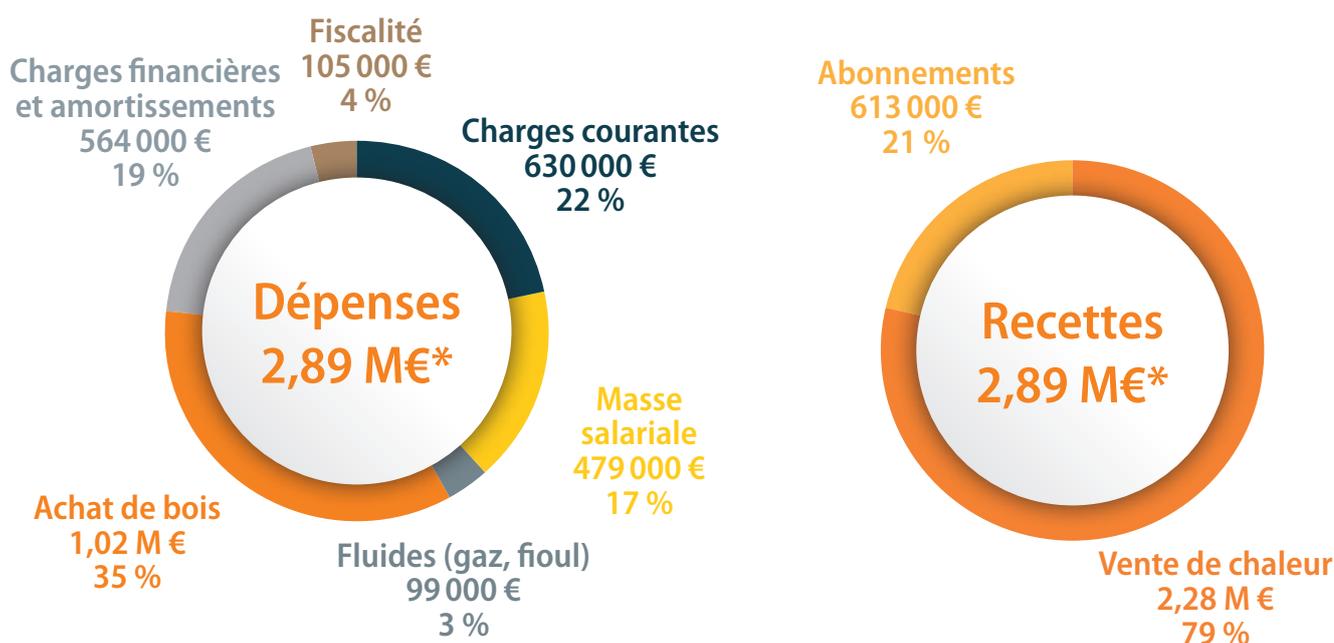
"CHALEUR RENOUVELABLE 2030"

La stratégie de développement des réseaux de chaleur du Syded vise à doubler la quantité d'énergie bois produite d'ici à 2030. Elle s'appuie sur la densification des réseaux existants pour laquelle un schéma directeur réalisé en 2021 donne les orientations techniques, financières et commerciales ainsi que sur le développement de nouveaux réseaux. Cette stratégie accompagne celle du Département du Lot, de la Région Occitanie et de l'État.

CLASSEMENT DES RÉSEAUX

Au 1^{er} septembre 2022, les 15 réseaux seront systématiquement classés dans le cadre d'un arrêté ministériel. Cela imposera l'obligation de raccordement à tous les bâtiments neufs construits à proximité du tracé du réseau et aussi à ceux qui changent de système de chauffage (> 30 Kw). Ce classement offre une visibilité au Syded et favorise les investissements et le développement à long terme des réseaux.

BILAN FINANCIER



➤ Voir annexe XIX : Tarifs appliqués aux usagers

* Certaines charges et recettes d'amortissements, à hauteur de 740 000 €, sont contractées pour simplifier la lecture.

CYCLE DE L'EAU



Depuis 2008, le Syded est compétent dans le domaine de l'eau (assainissement et eau potable). Cette compétence s'est élargie en 2011 avec des missions sur les eaux naturelles. Le Syded agit comme un service technique mutualisé avec différentes missions :

- > **L'accompagnement à l'exploitation** : veille juridique et réglementaire, visites d'ouvrage, mesures de qualité, suivi de contrats, évaluation des performances et conseil
- > **L'accompagnement sur les projets** : travaux sur les réseaux, réhabilitation et construction d'équipements, production des documents réglementaires...
- > **La production et la distribution** d'eau potable (gestion et création d'usines et de captages, réalisation d'interconnexions de réseaux, protection de ressources)
- > **Le traitement des boues** produites par les stations de traitement des eaux usées
- > **Le suivi de la qualité des eaux naturelles**
- > **L'accompagnement à la gestion des baignades officielles** et des eaux de loisirs

UN SERVICE MUTUALISÉ

Le Syded intervient comme un service technique mutualisé à l'échelle départementale dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux naturelles. Il vise à accompagner les communes et leurs regroupements dans la gestion quotidienne de leur service et dans la conduite de leurs projets. Les collectivités qui souhaitent faire appel au Syded adhèrent pour la compétence concernée et bénéficient d'un accompagnement à long terme et d'une expertise technique de proximité. La mutualisation se retrouve également à l'échelle interdépartementale grâce au partenariat avec Public Labos (regroupement des laboratoires départementaux du Lot, du Gers, du Tarn et du Tarn-et-Garonne) qui permet un accès facilité pour les analyses, avec des coûts et des délais maîtrisés.

UNE FORTE PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE

La forte adhésion des collectivités locales au Syded assure une présence de terrain sur la plupart des équipements, des réseaux et des masses d'eau. Cela permet de maintenir sur le territoire des savoir-faire diversifiés et d'offrir aux Lotois un service de proximité au meilleur rapport qualité / prix.

91 %

des abonnés lotois à l'eau potable sont représentés par une collectivité adhérente au Syded

7/7

Tous les SPANC du territoire adhèrent au Syded

93 %

des ouvrages d'assainissement du département sont suivis par le Syded.
97% des gestionnaires adhèrent au Syded.

51 collectivités adhérentes

29

adhérents sur les eaux naturelles dont les 26 gestionnaires de baignade

102 collectivités adhérentes

➤ Voir annexe XX à XXII : carte des adhérents par compétence



Analyse dans les eaux de surfaces par un agent du Syded.

+ PROTECTION DU MILIEU

Intervenir sur 3 compétences du « Grand cycle de l'eau » est une force pour le Syded. La mutualisation et la mise en commun des compétences permettent d'avoir une approche transversale avec un objectif clé : la protection du milieu naturel.

Par exemple, les analyses des rejets de stations de traitement des eaux usées (STEU) permettent de mesurer leur efficacité et de maîtriser leur impact sur le milieu.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'EXPLOITATION ET À LA GESTION DU SERVICE

Les agents du Syded interviennent auprès des collectivités adhérentes, en complément de leur personnel technique. Les visites et mesures réalisées permettent d'évaluer la performance des équipements (réseaux, stations de production d'eau potable et systèmes d'assainissement des eaux usées), et d'apporter des conseils pratiques sur leur gestion.

79 visites
de bilan ou de mesures
d'autosurveillance réglementaire



184 visites
avec analyses

⊕ LE DIAGNOSTIC PERMANENT

Les gestionnaires des grosses stations de traitement des eaux usées (> 10 000 EH) doivent répondre à une nouvelle obligation : effectuer un diagnostic permanent des installations. Les 3 collectivités concernées (Figeac, Cahors et Saint-Céré) ont souhaité s'appuyer sur les moyens mutualisés et l'expertise du Syded pour y répondre. Le diagnostic permanent permet de suivre la performance de collecte du réseau de façon quotidienne.

174 visites simples

16 visites
sur les déversoirs

34

visites d'ouvrages eau potable avec compte rendu

36

sollicitations émanant des SPANC

114

Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) produits (76 Assainissement et 38 Eau potable)

2

syndicats mixtes accompagnés pour la création ou l'élargissement de leurs périmètres

38*

contrats de DSP suivis (8 Assainissement et 30 Eau potable)

*1 contrat de prestation assainissement est également en suivi

⊕ 3 NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À SUIVRE

Le Syded suit 3 nouvelles stations de traitement des eaux usées qui remplacent d'anciens équipements devenus vétustes : au bourg de Milhac (150 EH) en remplacement des deux anciennes STEU de la commune, au Vignon-en-Quercy (830 EH), et à Saint-Michel-de-Bannières (165 EH). Les filières de traitement sont toutes des filtres plantés de roseaux.

⊕ 2 CONTRATS DE DSP RENOUVELÉS

Le Syded a accompagné deux adhérents dans le renouvellement de leur contrat de délégation de service public : définition du besoin, rédaction du cahier des charges, analyse des offres et choix du prestataire retenu. Il s'agit de la commune d'Anglars-Nozac sur l'eau potable et d'Assier sur l'assainissement

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Le Syded se positionne comme une solution d'appui concrète pour les collectivités qui mènent des projets d'eau potable ou d'assainissement collectif. Son accompagnement diffère de celui d'un bureau d'études, grâce à une parfaite connaissance du territoire et une collaboration qui s'inscrit sur le long terme. Le Syded peut, selon le projet, intervenir en tant que maître d'œuvre, assistant à maîtrise d'ouvrage ou encore assistant technique.

Fin 2021, le Syded accompagnait 107 projets en cours pour ses adhérents.



➤ Chlorure de Vinyle Monomère : programmation des premiers travaux

Depuis plusieurs années, un risque nouveau a été identifié sur la qualité de l'eau potable avec la présence de chlorure de vinyle monomère (CVM). Ces molécules sont contenues dans les canalisations et l'État impose désormais aux collectivités d'effectuer des mesures sur les réseaux. Le Syded poursuit l'accompagnement des collectivités adhérentes. Des travaux ont été programmés avec

l'entreprise sélectionnée pour le Syndicat de Faycelles-Frontenac. Ils porteront sur le remplacement de canalisations identifiées comme source de production de CVM. En 2021, 6 nouveaux projets ont été lancés sur ce sujet avec une première phase de modélisation et d'analyse pour identifier les tronçons problématiques.

➤ Fusion de syndicats

Pour répondre aux enjeux identifiés par le schéma départemental d'alimentation en eau potable de 2016 et la loi NOTRE de 2015, des syndicats et des communes font le choix de se regrouper. Cela leur permet de porter de gros projets qu'elles ne pourraient réaliser seules, notamment sur les interconnexions de réseaux. Le Syded propose un accompagnement complet aux structures qui se regroupent : RH, technique, administratif, financier mais aussi

sur le système de gouvernance. Depuis 2019, il a accompagné le regroupement des Syndicats de Gréalou et du Ségala oriental avec celui du Limargue et Ségala. Ce regroupement est effectif depuis le printemps 2021. Il a également accompagné la création du Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne (SMECMVD) qui regroupe désormais 4 anciens syndicats du secteur.

➤ Diagnostic de réseau d'assainissement collectif

Les stations de traitement des eaux usées (STEU) du territoire sont globalement dans un bon état de fonctionnement. Pour améliorer les performances du système d'assainissement, les enjeux se situent aujourd'hui davantage sur la qualité de la collecte. Le Syded

accompagne les adhérents dans la réalisation des diagnostics du réseau d'assainissement. Cela permet d'orienter les priorités et les investissements à réaliser par la collectivité.

LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Le Syded exploite directement les équipements de production d'eau potable du Syndicat AEP de Francoulès et de la commune de Cajarc suite à un transfert de compétence. Cela représente 2 stations de production qui permettent de desservir 7 000 habitants.

➤ Suivi de la qualité

Les équipements de production d'eau potable ont été régulièrement contrôlés par l'ARS : 5 fois pour Francoulès et 15 pour Cajarc.

CONTRÔLE ARS PARAMÈTRE PHYSICO-CHIMIQUE (TURBIDITÉ)

CONTRÔLE ARS PARAMÈTRE BACTÉRIOLOGIQUE

47 %
non conforme



Cajarc

100 %
conforme



Francoulès

93 %
conforme



Cajarc

100 %
conforme



Francoulès

92 %
conforme



Cajarc

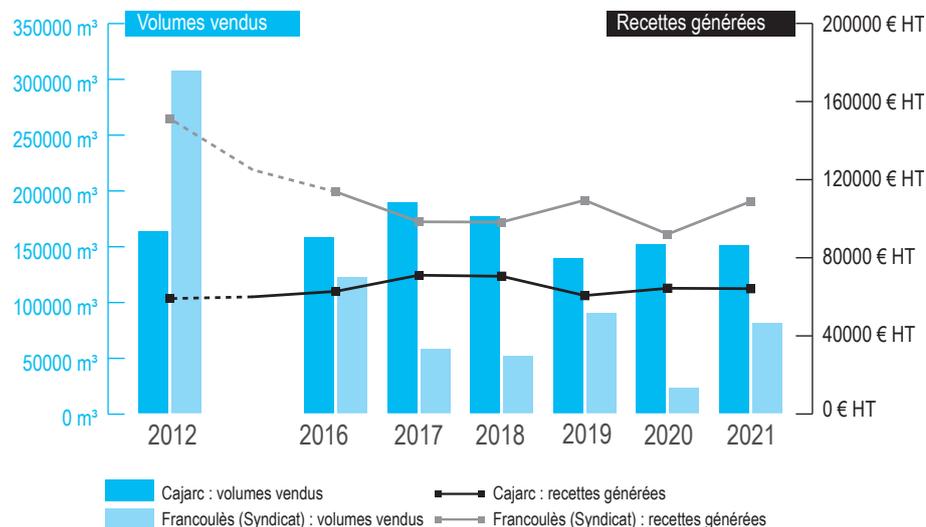
Les résultats des contrôles ARS physico-chimiques de Cajarc ne sont pas satisfaisants. Néanmoins, il convient de les relativiser car la majorité a été réalisée sur trois épisodes particulièrement pluvieux et l'année 2021 a connu des niveaux de précipitation très importants ce qui a entraîné des épisodes de turbidité supérieure aux normes. Même si l'eau n'a pas été rendue impropre à la consommation, un arrêté municipal a été pris par précaution concernant la restriction des usages de l'eau. L'usine de production est équipée d'appareils d'automesures qui permettent d'obtenir des résultats plus fins sur la qualité en temps réel (toutes les 15 minutes). Ces résultats montrent que la qualité de l'eau est conforme en distribution pendant 92 % du temps (référence distribution de 2 NFU).

Le projet de mise en place de l'ultrafiltration pour la station de Landenouze à Cajarc a été présenté dans une première version aux élus en 2021. Il nécessite des ajustements pour une finalisation en 2022 et un lancement des travaux en suivant.

➤ TRAITEMENT PAR UV À FONTPOLÉMIE

Le système de traitement par ultraviolet a été mis en service en juillet 2021. Il permet d'assurer une meilleure production d'eau potable avec une qualité stable. Le Syded a porté un investissement de 100 000 € pour mener à bien ce projet et sécuriser cette ressource stratégique.

➤ La vente d'eau potable



Cette année, les volumes d'eau vendus au syndicat de Francoulès sont légèrement repartis à la hausse grâce à la mise en service du traitement par UV en milieu d'année.

L'année 2022 devrait permettre de retrouver des niveaux standards pour cette ressource, entre 180 et 200 000 m³.

➤ Voir annexes XXIII et XXIV pour les performances détaillées

L'ACCOMPAGNEMENT À L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

De par son caractère rural et dispersé, le Lot compte 50 % d'habitations disposant d'une installation d'assainissement non collectif. Toutes les communes du territoire ont choisi de se regrouper à l'échelle intercommunale. Les 7 entités présentes sur le département (SPANC) sont adhérentes au Syded, ce qui assure une action cohérente pour les 50 000 installations individuelles existantes. Afin de garantir une protection optimale de notre environnement et de notre cadre de vie, les 7 SPANC assurent le contrôle de ces systèmes de traitement individuels.

➤ La coordination départementale

Le Syded assure une mission d'accompagnement des SPANC sur différents volets : veille réglementaire, assistance juridique et technique. Il adhère à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), au réseau IDEAL et participe à des groupes de travail à l'échelle du bassin Adour-Garonne.

L'intervention à l'échelle départementale permet au Syded de mutualiser des moyens humains et matériels afin de limiter les coûts des SPANC notamment avec la mise à disposition de matériel spécifique destiné à la mesure de boues ou à la recherche d'ouvrages enterrés et inaccessibles. Le Syded joue également le rôle d'observatoire au bénéfice de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et des SPANC eux-mêmes.

➤ Une charte des bonnes pratiques

Le Syded est garant de la charte départementale de l'ANC qui réunit autour d'un objectif de bonnes pratiques les actions dans ce secteur. Il rassemble ainsi des fournisseurs de granulats et des installateurs qui acceptent de se soumettre à des contrôles qualité, en toute transparence. À ce titre, il établit une liste de prestataires agréés, distribuée à tous les particuliers qui souhaitent effectuer des travaux sur leur installation. Cela participe à rendre un service de qualité et de proximité à chaque Lotois.

⊕ UNE RENCONTRE AVEC ÉLUS ET TECHNICIENS

Le Syded organise régulièrement des rencontres départementales entre les techniciens des SPANC pour favoriser les échanges, partager des expériences sur les actualités du secteur, évoquer les questions importantes et harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire. En 2021, une rencontre avec les élus des SPANC a été organisée pour offrir un temps d'échange et leur présenter les missions du Syded en ce début de mandat.

⊕ ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Depuis septembre 2021, les notaires ont l'obligation de déclarer toutes les ventes immobilières avec assainissement individuel au SPANC dont il dépend. Cela favorise le suivi de l'obligation de mise aux normes des installations. Le Syded s'est chargé de la communication de cette évolution à l'ensemble des notaires du territoire pour le compte des adhérents.



Travaux d'installation d'un système d'assainissement non collectif chez un particulier

LE TRAITEMENT DES BOUES

Les systèmes d'assainissement produisent des boues pendant leur fonctionnement. Le traitement de ces boues qui ont le statut réglementaire de déchet est très encadré. Il existe plusieurs manières de les valoriser, ce qui demande une connaissance complète du sujet et une expertise technique. Le Syded a vocation à mutualiser son action à l'échelle départementale pour offrir un service efficace et pertinent à ses adhérents. Il assume la responsabilité de « producteur de boues » concernant leur élimination.

⊕ LE RETOUR AU SOL DES BOUES MENACÉ

Depuis la crise sanitaire, l'épandage des boues non hygiénisées a été stoppé, contraignant le Syded à orienter les boues vers d'autres filières, plus coûteuses et recourant à des sites de traitement à l'extérieur du département. Les surcoûts engendrés par le traitement de ces boues sont exceptionnellement soutenus à 50 % par l'Agence de l'Eau dans le cadre de la crise sanitaire. Le Syded effectue l'avance des aides auprès de ses adhérents.

Les évolutions réglementaires attendues en 2022 (décret « socle commun » sur les matières fertilisantes et les supports de culture (MFSC) concernant les conditions de retour aux sols des boues vont fortement impacter l'activité sur le territoire. Comme beaucoup de collectivités rurales, le Syded craint une quasi-interdiction de l'épandage et du compostage des boues, filières les plus vertueuses sur un plan environnemental et économique pour le territoire.

Pour anticiper ces évolutions, le Syded a lancé une étude départementale sur l'avenir des boues. Cette étude est financée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (50%) et le Département du Lot (30%).

➤ Prise en charge et filières de traitement

Le traitement par compostage est principalement utilisé pour les boues pâteuses. Le dépotage permet de transférer les boues liquides de petites stations vers des unités de plus grande capacité équipées pour recevoir ces matières; la filière de traitement finale étant alors le compostage. Les boues dont la qualité est impropre à un retour au sol sont éliminées dans les filières pour déchets ultimes (incinération ou enfouissement)

3 % par épandage

MB: 252 t

MS: 20 t

6,5 % par dépotage

MB: 539 t

MS: 20 t

8,5 % par élimination des déchets ultimes

MB: 705 t

MS: 73 t

82 % par compostage

MB: 6 890 t

MS: 976 t

114

analyses de boues effectuées



8 386 t
de boues prises en charge

Pour faire face à l'interdiction d'épandage, le Syded doit régulièrement procéder à des opérations spécifiques pour pouvoir traiter les boues en compostage. Il s'agit notamment de les déshydrater avant de les transporter vers les sites de compostage. Pour chaque cas, le Syded sélectionne et suit le prestataire chargé de ces opérations qui requièrent du matériel et des compétences particulières. 2 402 t de boues ont fait l'objet de ces opérations (29 % du total pris en charge).

LES EAUX NATURELLES

INF'EAU LOISIRS : UN DISPOSITIF UNIQUE EN FRANCE

Pendant la période estivale, le site infeauloisirs.fr donne, chaque jour, les conditions pour la baignade et les activités de loisirs sur les 350 km de rivières et les 7 plans d'eau. Ce dispositif, par son ampleur départementale est le seul du genre en France.

Les responsables des zones de baignade officielles et les professionnels du tourisme (loueurs de canoë, hébergeurs, offices de tourisme...) ont ainsi accès aux prévisions quotidiennes concernant les conditions météo et la qualité prévue sur les plans d'eau et les rivières lotises. Ces informations permettent d'anticiper tout risque de dégradation de la qualité des eaux et permettent aux collectivités de prendre un arrêté d'interdiction de baignade si nécessaire.

Le dispositif, en grande partie financé par le Département qui en a cédé la gestion au Syded en 2011, prévoit également des outils de communication destinés au grand public.

➤ Des prévisions très fiables

Inf'eau loisirs est un dispositif qui se base sur une modélisation de la dynamique des pollutions pour prévoir la qualité des eaux en fonction de paramètres environnementaux (pollutions, pluviométrie...). L'outil a été développé en interne à partir de 2003 et s'est appuyé sur un historique important de données. Il fonctionne 7J/7 pendant la période estivale grâce à la mobilisation de 4 agents du Syded ainsi qu'à des observateurs bénévoles sur le terrain (élus, professionnels du tourisme, fédération de pêche, associations...).

87 %
de prévisions justes en 2021.
12 % pessimistes et 1 % fausse.

+ LE SYDED AUX JEUX OLYMPIQUES 2024 !

Dans le cadre des Jeux olympiques 2024 à Paris, des épreuves auront lieu en eau libre dans la Seine. Le service public de l'assainissement francilien (SIAAP), souhaite non seulement atteindre une qualité "eau de baignade" pendant les épreuves, mais aussi la pérenniser. Son objectif après les JO est d'officialiser et de gérer des baignades. Pour cela, le SIAAP a sollicité l'expertise du Syded pour obtenir un retour d'expérience et des conseils pour la mise en place d'un dispositif similaire à l'inf'eau loisirs. Il était particulièrement intéressé par le modèle de prévision de la qualité de l'eau, la diffusion des infos aux responsables de baignade, l'évaluation des risques, la prise des arrêtés d'interdiction, l'affichage des informations sur site et la diffusion des informations en ligne. Le Syded participe à sa manière à l'organisation des JO 2024.

+ 3 NOUVELLES BAINNADES SUR LA DORDOGNE

Sur la Dordogne, de nombreuses baignades non officielles étaient fréquentées depuis longtemps par les habitants et les touristes. Le Syded a incité les communes à faire recenser ces zones pour bénéficier d'un accompagnement complet (profil de baignade, prévisions quotidiennes en période estivale, communication réglementaire...) Les communes de Lacave, Creysse et Montvalent font donc désormais partie des baignades officielles.



Les élus réunis pour la conférence de presse de lancement de la saison 2021 à Creysse.

➤ La gestion des baignades

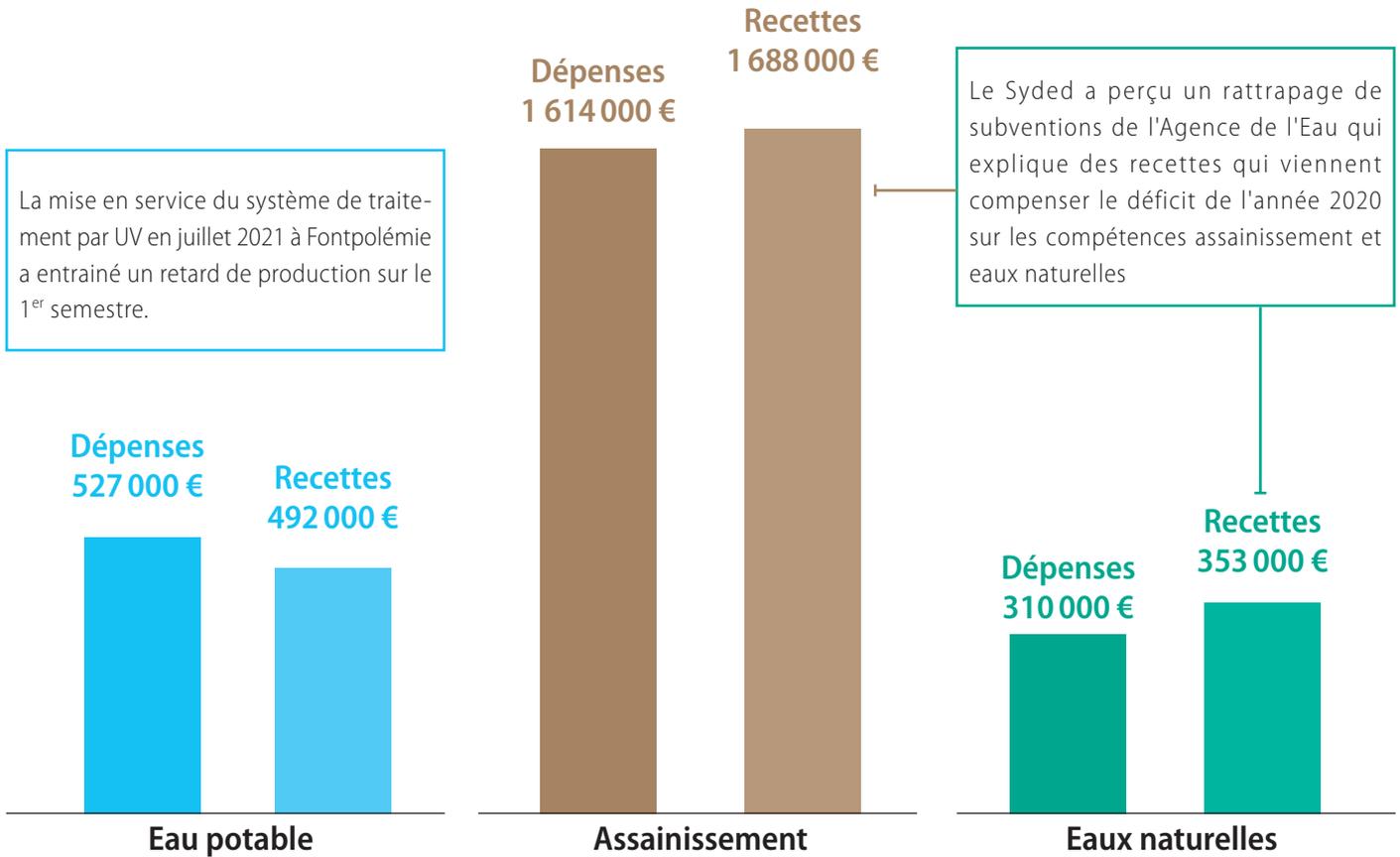
Le Syded établit des prévisions à l'échelle départementale et couvre l'intégralité des baignades officielles recensées. Pour les responsables des zones de baignades (PREB), l'accompagnement se traduit par la mise à disposition de signalétique et de panneaux d'affichage réglementaire. Le Syded produit et tient à jour les profils de baignade de chaque site (document obligatoire).

En 2021, la baignade de Puy-l'Évêque a pu réouvrir et 3 nouvelles baignades officielles ont ouvert sur la Dordogne.

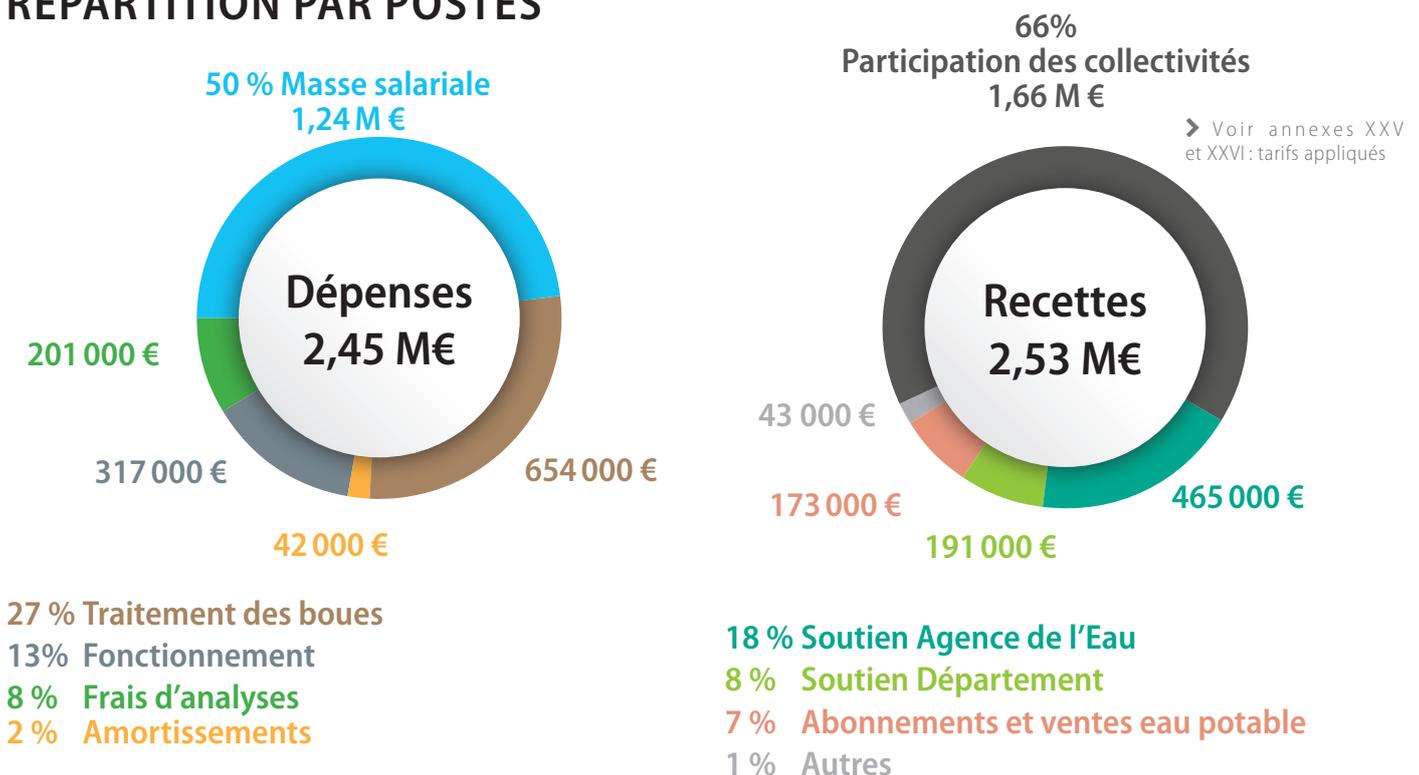


BILAN FINANCIER

BUDGETS MAÎTRISÉS POUR LES 3 COMPÉTENCES



RÉPARTITION PAR POSTES





Rapport et annexes disponibles en
ligne sur notre site syded-lot.fr
à la rubrique "Documents"

LEXIQUE

AEP : Adduction d'Eau Potable ou Alimentation en Eau Potable.

Agence de l'Eau : Établissement public de l'État qui a pour mission de réduire les pollutions et de protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques.

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

ANC : Assainissement Non Collectif

ARS : Agence Régionale de Santé.

Boues : Résidus du traitement des eaux usées, constituées pour l'essentiel d'un mélange d'eau et de matières en suspension.

Déchets assimilés : Déchets issus essentiellement de l'artisanat et du commerce, de même nature que les déchets ménagers avec lesquels ils sont collectés.

DDS : Déchets Diffus Spécifiques. Ce sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque important pour la santé et/ou l'environnement.

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement.

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. Ils se déclinent en 5 familles : gros électroménager froid, gros électroménager hors froid, petits appareils en mélange, écrans et moniteurs, lampes à décharges.

Dépotage des boues : Action de décharger des boues liquides transportées dans une citerne.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Ensemble des déchets produits par un usager (ordures ménagères, emballages et papiers recyclables, verre et apports en déchèterie).

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

DSP : Délégation de Service Public. Contrat passé par une collectivité qui confie la gestion d'un service public à un opérateur privé.

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Eaux de Baignade : Eaux de surface dans lesquelles un grand nombre de baigneurs est attendu et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de manière permanente (art L1332-2 du Code de la Santé publique).

EH : Équivalent Habitant. Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration.

Épandage : Pratique agricole qui vise à répandre sur une parcelle des fertilisants ou des amendements.

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail.

ETP : Équivalent Temps Plein. Unité de mesure qui permet de mesurer la capacité de travail d'une organisation.

FPR : Filtre Planté de Roseaux.

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes.

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

Quai de transfert : Lieu où transitent les déchets.

Refus de tri : Erreurs de tri éliminées du centre de tri et renvoyées vers les ISDND ou les usines de valorisation énergétique.

Maître d'ouvrage : Personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

Maître d'œuvre : Personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux.

Micropolluants : Substances susceptibles d'avoir une action toxique à très faible dose.

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles. Part des ordures ménagères restant après les collectes sélectives (bac marron / gris).

Plaquette : Résultat du broyage de déchets de bois non traités utilisé comme combustible (chaudière bois).

Plaquette forestière : Résultat du broyage par engins mécanisés (broyeurs à couteaux) des rémanents d'une exploitation forestière et d'élagage de bords de route.

PREB : Personne Responsable d'une Eau de Baignade (art L1332-3 du Code de la Santé Publique).

Réseau IDEAL : Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local, association de collectivités locales ayant pour vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre les adhérents.

Risques psychosociaux : Les risques psychosociaux sont définis comme un risque pour la santé physique et mentale des travailleurs. Leurs causes sont à rechercher à la fois dans les conditions d'emploi, les facteurs liés à l'organisation du travail et aux relations de travail.

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours.

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

STEU : Station de Traitement des Eaux Usées.

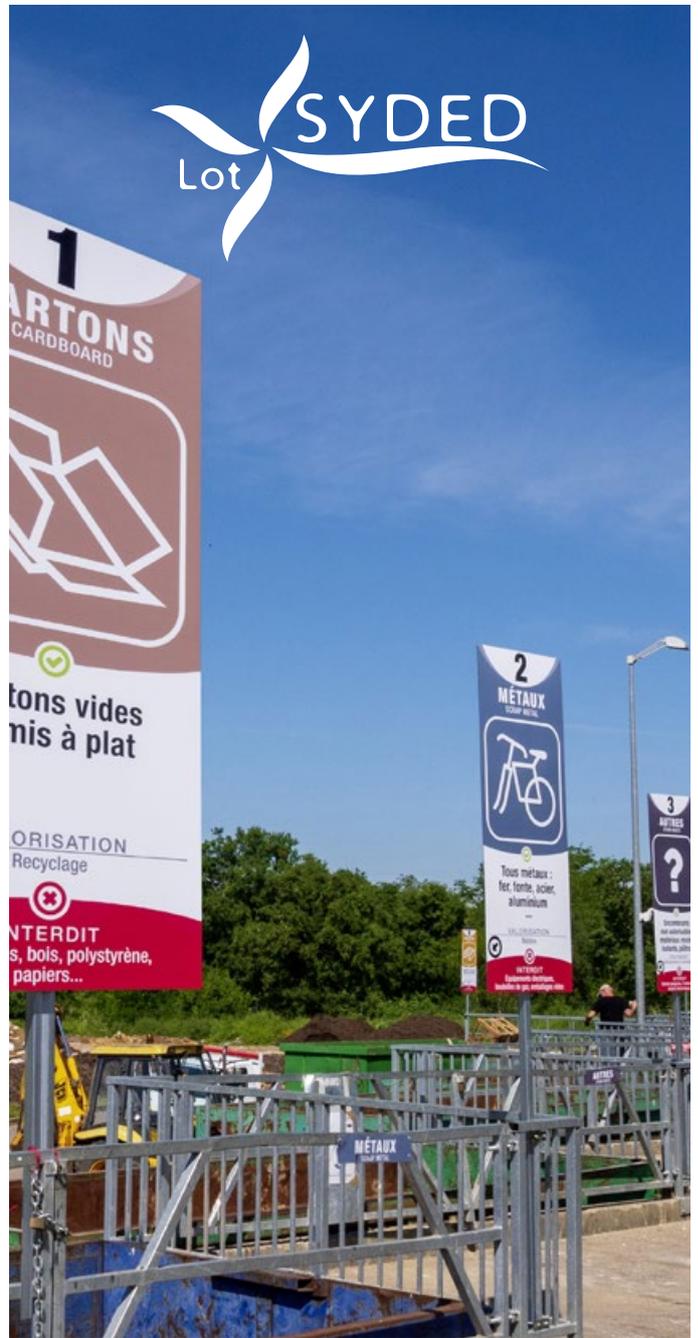
TEP : Tonne Équivalent Pétrole. Unité de mesure de l'énergie utilisée par les économistes de l'énergie pour comparer les énergies. C'est l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole moyen, ce qui représente environ 11,6 MWh.

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

TMS : Troubles Musculosquelettiques.

Turbidité : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules minérales ou organiques en suspension.

Widget : Application qui s'intègre sur un site internet et qui permet d'afficher des informations venant d'une source externe.



Syded du Lot

Les matalines 46150 Catus
T. 05 65 21 54 30

syded-lot.fr